

FAUL 15





15

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES FOUILLES EFFECTUÉES SUR LA GRAND'PLACE À SCLAYN EN 1982

Ouvrage réalisé sous la direction de Marcel OTTE Chargé de cours à l'Université de Liège

Avec les contributions de

Catherine PETERS, Francis TILKIN, Maurice DELISÉE, Pierre MATHOT, Anne BRIX, Jean-Louis KUPPER, Etienne GILOT, Patrick HOFFSUMMER, Théo TEMMERMAN

LIÈGE, 1983.

TABLE DES MATIÈRES

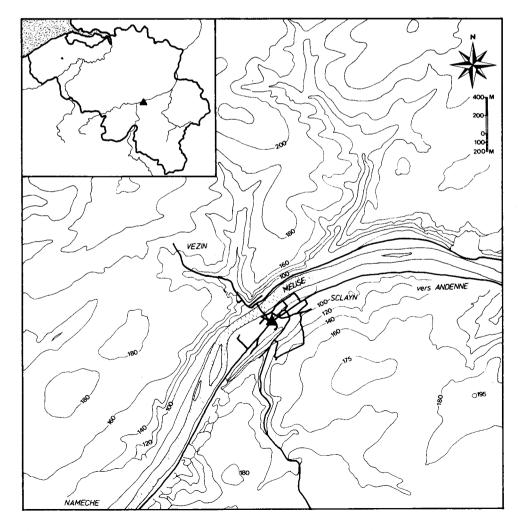
| A vo | ant-Propos — M. OTTE | 5 |
|------|--|----|
| 1. | Méthodes — M. OTTE | 8 |
| 2. | Procédés topographiques — F. TILKIN | 11 |
| 3. | Compte-rendu de fouilles — M. OTTE | 12 |
| 4. | Reconstitution — M. OTTE | 25 |
| 5. | Céramique mérovingienne — C. PETERS, M. DELISEE et P. MATHOT | 27 |
| 6. | Documents mobiliers mérovingiens — M. OTTE et P. HOFFSUMMER | 39 |
| 7. | Céramique non mérovingienne — M. OTTE et P. HOFFSUMMER | 40 |
| 8. | Restes osseux animaux mérovingiens — P. HOFFSUMMER, C. PETERS, Th. TEMMERMAN | 43 |
| 9. | Datations par le radiocarbone — E. GILOT et M. OTTE | 44 |
| 10. | Les origines du chapitre de Sclayn — JL. KUPPER | 46 |
| 11. | Conclusions — M. OTTE | 47 |
| | Bibliographie | 51 |
| | Origines des documents figurés | 53 |

AVANT-PROPOS

Le Cercle Archéologique de Sclayn (C.A.S.) avait ouvert en 1981 deux tranchées parallèles sur la place du village. Elles avaient permis de découvrir des vestiges mobiliers attestant une occupation mérovingienne ainsi que divers restes de constructions (M. Delisée et P. Mathot, 1981).

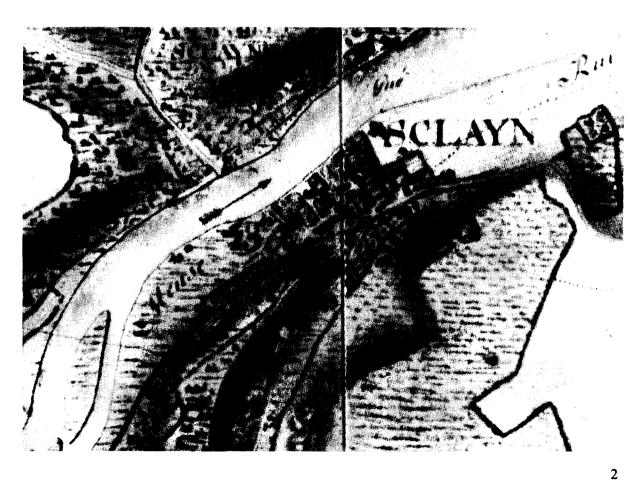
Afin de préciser la relation entre les murs et les documents mérovingiens autant que pour connaître la nature de cette installation du haut Moyen Age, une première campagne de fouilles a été entreprise en collaboration entre le C.A.S. et l'Université de Liège (C.I.R.A.). Elle s'est déroulée du 28 juin au 30 juillet 1982 et a pu bénéficier, outre de l'aide des étudiants liégeois et des membres du C.A.S., de l'appui efficace de l'Administration communale de la Ville d'Andenne sans l'intervention de laquelle aucune recherche n'aurait pu débuter. Il est particulièrement légitime de souligner la parfaite compréhension dont a fait preuve cette Administration, et surtout son bourgmestre, Mr. Eerdekens, vis-à-vis des problèmes auxquels sont confrontés les archéologues sur le territoire de la Ville.

Marcel OTTE et Maurice DELISÉE

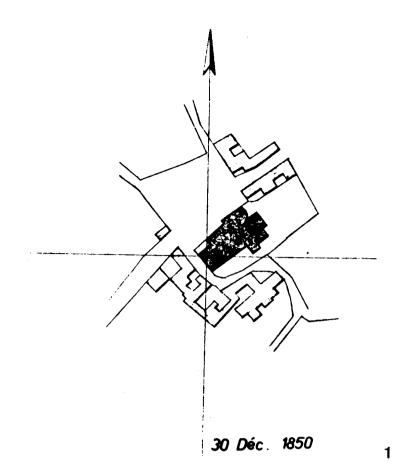


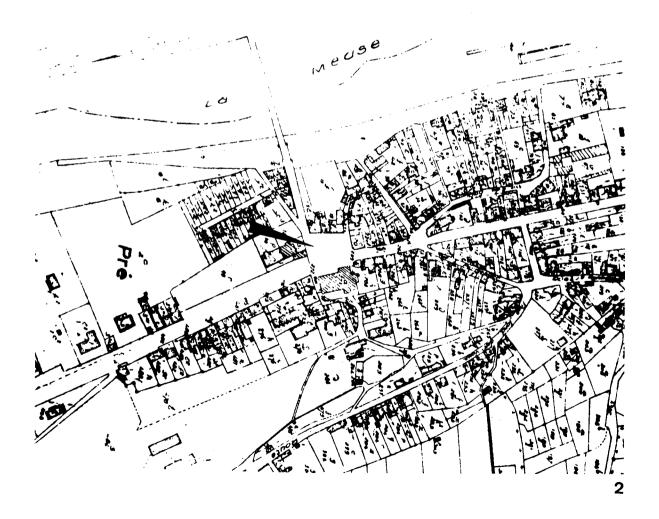
Pl. 1. Site de Sclayn: situation géographique et relief de la région.





Pl. 2. Figure 1. Extrait de la carte de Ferraris (1771-1778) (T8, Andenne 136, 1 et 2) Figure 2. Agrandissement de l'extrait figuré ci-dessus: agglomération de Sclayn





Pl. 3. Figure 1. Extrait du plan POPP (30 décembre 1850) Figure 2. Extrait cadastral de l'agglomération de Sclayn.

1. MÉTHODES

Les premiers sondages établis en 1982 (SD1 et SD2) ont été disposés, tenant compte des fouilles précédentes, de façon à recouper les structures essentielles et à observer leurs liaisons avec les dépôts archéologiques.

Les sondages ultérieurs (SD3 à SD6) ont été tracés à mesure de l'avancement des travaux en fonction des nouveaux problèmes posés et de la disposition la plus adéquate pour les résoudre.

Une partie des bermes séparant les sondages a été finalement fouillée de manière à vérifier les relations stratigraphiques, à compléter la répartition en plan et à documenter chaque niveau en matériel mobilier.

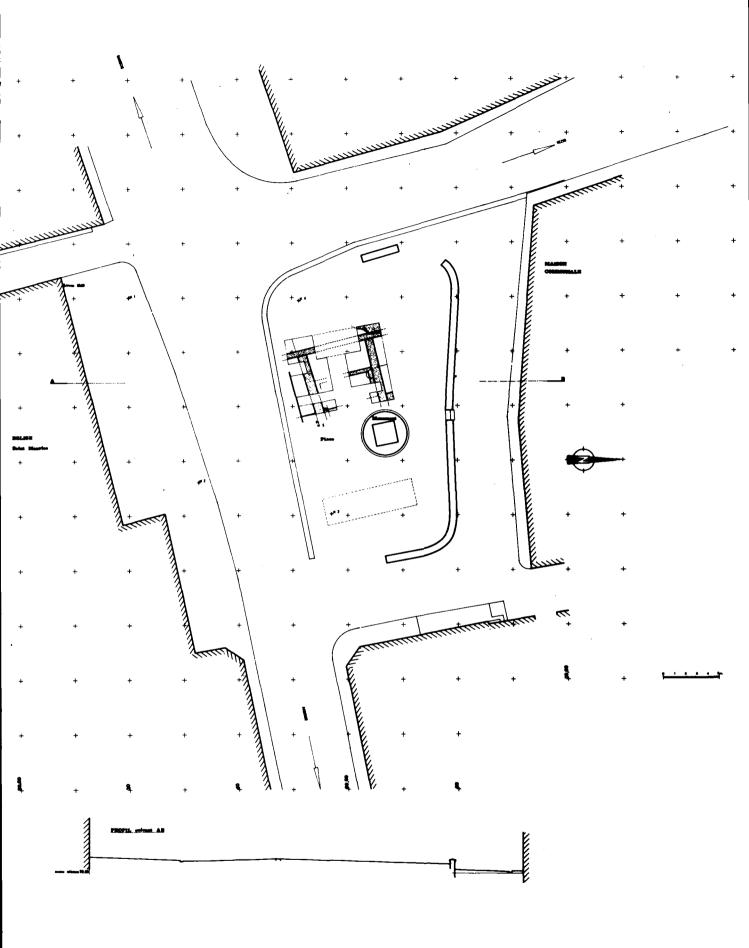
Les couches d'éboulis ont été travaillées au piochon et à la truelle, en récoltant des échantillons des matériaux dont elles étaient formées. Les surfaces d'occupation ont été dégagées horizontalement puis nettoyées pour observer la disposition des objets et s'assurer du processus de formation. Suivies sur une grande étendue, de sondage en sondage, elles ont en outre permis de déceler des structures secondaires (alignements de blocs, nappes cendreuses, pieux) et de mettre en relation différents éléments architecturaux. Le sédiment de ces niveaux a été tamisé (maille: 2 mm).

Outre l'examen des relations stratigraphiques entre dépôts et structures, l'observation des coupes et de la composition des couches a permis d'approcher la cause de leur origine: apports naturels, rejets de construction, d'occupation, de démolition. De plus, les éléments hétérogènes contenus dans ces dépôts ont indiqué des relations avec des structures en élévation non jointives (blocs de murs effondrés) ou avec d'autres dépôts reconnus ailleurs (argiles, sables ou chaux transportés).

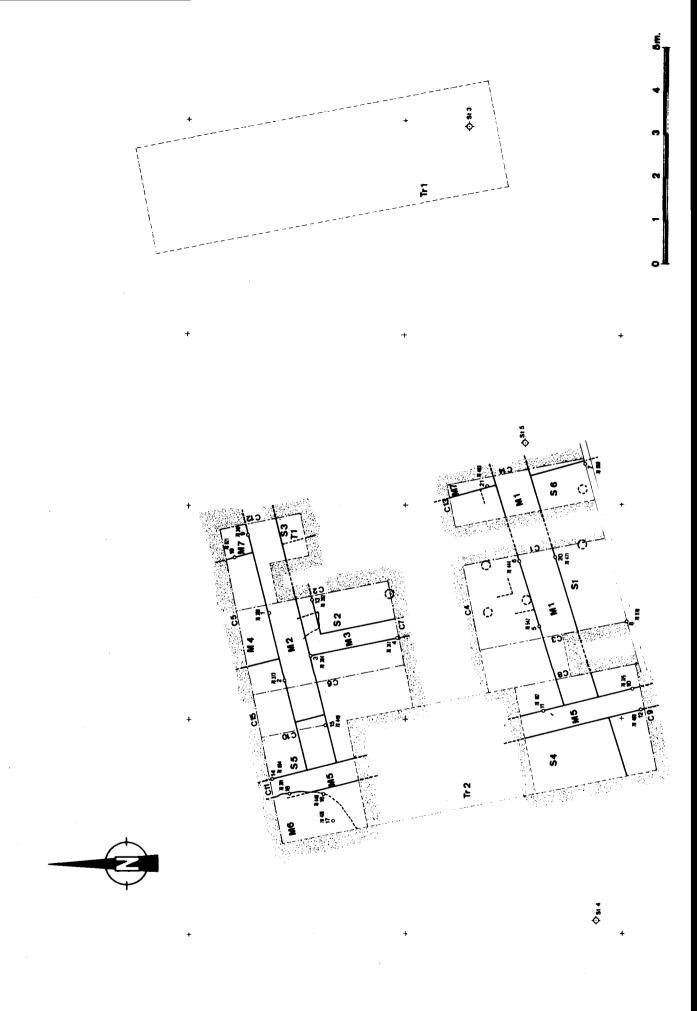
Le levé topographique, réalisé par Fr. Tilkin, a été effectué au théodolite à partir de points matérialisés sur les monuments anciens (église, presbytère). Le plan général a été dressé à l'aide de repères marqués sur les murs (numérotation sur le plan pl. 4) qui ont ensuite servi de base à l'établissement de plans plus détaillés.

Les levés stratigraphiques ont été réalisés soit par Fr. Tilkin, soit, à titre d'exercice, par les étudiants encadrés par les membres du C.I.R.A.

Marcel OTTE.



Pl. 4. Implantation de la fouille par rapport aux bâtiments actuels et profil de la place suivant AB.



Pl.5. Plan de la fouille. Situation des tranchées (1981), des sondages, des coupes (1982) et des principales structures dégagées.

2. PROCÉDÉS TOPOGRAPHIQUES: PLANIMÉTRIE ET ALTIMÉTRIE

Après avoir établi sur le site les limites des zones à décaper en surface et ainsi défini les parties susceptibles de nécessiter un relevé en fin de fouille, nous avons procédé, à l'aide de clous et de peinture, à l'implantation au sol de cinq repères de stationnement (Pl. 4 et 5: St.). A partir de ceux-ci, déterminés et choisis en fonction des éléments à relever, nous avons effectué le relevé planimétrique de points par le principe du rayonnement, mesure d'angles et de distances, à l'aide d'un théodolite et d'un décamètre, ceci en vue de l'établissement d'un plan situant les vestiges exhumés dans leur contexte actuel: les habitations, l'église, les voies de circulation, les limites de la place.

Simultanément, la planimétrie des bases de stationnement était réalisée, par la méthode du cheminement fermé ou polygonal, faisant appel aux mêmes mesures et instruments.

Nous avons également appliqué la technique de mesure des distances par stadimétrie là où le trafic de la voie nationale rendait impossible l'emploi du ruban étalonné et où une grande précision ne s'imposait pas.

Les points à respecter rigoureusement furent définis par des mesures d'angles uniquement, le principe de l'intersection donnant un résultat avec faible tolérance d'écart.

L'altimétrie fut entreprise par cheminement et rayonnement, à l'aide d'un niveau à lunette et d'une mire graduée en millimètres, à partir d'une borne I.G.M. située sur le parvis de l'église et d'altitude connue, soit + 80,00 mètres.

Un profil général, de direction N.S., du site actuel fut établi et une borne de référence de nivellement fut implantée près de la fouille. Lors de la fouille, les limites importantes et les directions des structures devant rester en place furent marquées de points numérotés à la peinture indélébile. Par rapport à ces points, nous pûmes alors en situer d'autres, destinés à disparaître, comme les limites des sondages, les coupes et l'axe des trous de pieux, ceci par triangulation et annotation sur croquis.

Les repères numérotés furent relevés en altimétrie et planimétrie en fin de campagne à partir de stations proches et offrant les meilleures possibilités de visée.

Nous avons employé la méthode de calcul traditionnelle, c'est-à-dire la conversion de coordonnées polaires et d'intersection d'angles en coordonnées rectangulaires offrant plus de facilité pour l'établissement des divers plans réalisés, suivant leur fonction, à des échelles différentes.

Francis TILKIN

3. COMPTE-RENDU DE FOUILLES

Sondage 1. Sous les couches de grenailles formant assise au tarmac, des blocailles calcaires mêlées à de la chaux et à du sable, fortement tassées, correspondaient au niveau d'arasement d'un premier mur (M1), de direction SE/NO, de 85 cm d'épaisseur et traversant tout le sondage. M1 était fait de blocs calcaires irréguliers et volumineux $(10 \times 25$ cm environ de surface parementée), mal équarris, grossièrement rejointoyés, même dans la partie correspondant à son ancienne élévation dont deux à quatre assises étaient encore conservées. Une fondation (4 à 5 assises) formait ressaut à la base.

De part et d'autre, des fosses récentes traversaient ces éboulis supérieurs (couches 1, 2 et 5 de la coupe 1); elles étaient toutes comblées de déblais argileux et deux d'entre elles (côté nord-ouest) contenaient une sépulture en pleine terre (T2 et T3; coupe 3, n° 1 et 3).

Sous ces éboulis damés, apparemment liés au nivellement de la place, se trouvait une concentration de blocs calcaires équarris, mêlés à de la chaux et à du sable, correspondant probablement, d'après le module des blocs, à l'effondrement de M1 (n° 7 de la coupe 1 et n° 4 de la coupe 3).

On trouvait alors, superposée à des éboulis calcaires de plus petites dimensions noyés dans du mortier et du sable, une surface correspondant à une lentille argileuse liée à M1 et apparaissant comme un sol damé (couche 3 des coupes 1 et 3).

Par leur composition (petits blocs calcaires débités et mortier), les couches sous-jacentes (4A et 4C) semblaient correspondre aux rejets de construction de M1. Le niveau argileux (coupe 1, n° 3), en relation avec le ressaut de fondation de M1, appartiendrait à la première phase d'utilisation de celui-ci. Dans les éboulis, un mince niveau intercalaire correspondrait à une phase de travail (couche 4B).

Par-dessous, une couche avec déchets cendreux (charbons de bois et terre cuite) était formée de fines strates agglomérées et contenait un matériel mobilier mérovingien, toujours disposé à plat: tessons, verre, ossements. L'aspect pris après nettoyage par le sommet de cette couche évoquait bien une surface tassée par l'occupation (couche 8 des coupes 1 et 3).

Cette structure feuilletée se poursuivait au sommet du dépôt argileux sous-jacent (couche 9) qui, plus bas, devenait totalement stérile (sondage jusqu'à 1 m).

Au travers de la couche argileuse et venant du niveau cendreux, trois trous cylindriques ont été observés de part et d'autre de M1 (coupe 1). Ils pourraient correspondre, par la forme de la section longitudinale, à l'empreinte de poteaux disparus.

Au SE de M1, cette succession était partiellement détruite par des remaniements récents, peut-être liés à l'aménagement de la route actuelle.

Sondage 2. Une stratigraphie analogue y fut rencontrée. Un niveau d'arasement, équivalent à celui du sondage 1, recoupait le sommet d'un second mur presque parallèle (M2) et de composition comparable (à 5,30 m vers le nord). La couche d'éboulis provenant de M2 (couche 1; coupe 2, n° 2) comblait l'espace du côté sud, symétrique de celle de M1. Par-dessous, deux niveaux argileux, horizontaux et tassés, interprétés comme des sols, se retrouvaient plus nettement encore que dans le sondage S1. Ils étaient superposés aux mêmes déchets de construction (couches 2 et 4 de la coupe 2) qui pouvaient être, ici, mieux interprétés: la couche inférieure se juxtaposait au ressaut de fondation de M2, confirmant la liaison du sondage 2 au sondage 1; la seconde se trouvait clairement liée à un petit mur de refend de direction NO -SE (M3) dont deux assises étaient encore conservées. Ce mur avait un plan en L et était formé seulement de deux parements jointifs entre M1 et M2 (4O à 45 cm d'épaisseur) et d'un seul parement accolé à M2 dans l'autre partie (35 cm). Après son démontage, on a retrouvé le sol, lié à M2, parfaitement conservé et sur lequel M3 était simplement posé, montrant que la construction à laquelle il appartenait ne pouvait avoir eu d'importante fonction architectonique.

Différentes petites fosses traversaient ces dépôts, chacune recouverte par un des sols. L'une d'elles était la trace de la tranchée de fondation de M2 (coupe 2, n° 14). Comme dans le sondage 1, un mince niveau argileux traversait les rejets de construction (coupe 2, n° 19). Sous ces rejets, on retrouvait la couche cendreuse, nettement plus développée vers le sud-est. Elle s'épaississait en fait dans une cuvette aménagée au sommet des argiles et limitée par un alignement de blocs calcaires brûlés sur place. L'argile du fond et de la bordure de cette cuvette avait également subi une combustion qui l'avait rubéfiée et cuite sur place. Le remplissage de la cuvette était fait de cendres blanches finement stratifiées, de charbons de bois, d'ossements et de céramique dont un gobelet complet, écrasé sur place, l'ouverture vers le bas (pl. 13, fig. 3).

Un trou cylindrique, à travers l'argile, apparaissait dans l'angle sud-est, approximativement aligné sur ceux observés dans le sondage 1.

Au sommet de l'argile, de fines strates assimilables à de minces niveaux d'occupation contenaient ençore du matériel céramique et osseux d'époque mérovingienne (sondage 2, couche 8; coupe 2, n° 17).

Enfoncée au sommet de cette argile, une maçonnerie régulièrement arasée et nivelée passait sous M2 pour s'étendre vers le nord-est de façon continue (M4). Il pourrait s'agir de l'arasement d'un mur ou d'un sol maçonné. La superposition de la couche cendreuse noire montrait bien son lien avec l'occupation mérovingienne.

Sondage 3. Limité à une tranchée de 1 m sur 2 m, il était destiné à vérifier la direction de M2, sa longueur éventuelle et sa liaison avec M3. Si l'on a bien retrouvé M2, avec le même appareil et une direction sensiblement identique, la liaison avec les structures supposées intérieures (c'est-à-dire vers le sud) n'a pu être contrôlée. Le parement méridional a été recoupé par l'installation d'une fosse de sépulture de direction est-ouest, sans autre préparation (T1).

Du côté nord, M2 reposait clairement sur la suite de la maçonnerie arasée découverte dans le sondage 2 (M4). Celle-ci venait joindre, à l'extrême limite du sondage, le parement occidental de direction nord-sud, également recoupé par M2 (M7).

Dans les coupes nord et est, toujours à l'extrémité du sondage, apparaissait un sol de béton rose coulé sur un lit de blocs calcaires et clairement superposé à M4 et M7. Pour autant que l'on puisse en juger dans cette extrémité de coupe, ce sol correspondrait au niveau d'occupation de M2, face nord (cf. sondage 5) et serait lié au ressaut de fondation de M2. Nous aurions ainsi les deux formes d'aménagement de sol en relation avec M2: surface d'argile rapportée sur les déblais et tassée, vers le sud; surface bétonnée posée sur blocailles de chant, côté nord.

Sondage 4. Situé à l'extrémité méridionale de l'ancienne tranchée (Tr. 2) des fouilles du C.A.S. en 1981, il fut ouvert pour connaître les relations chronologiques entre M1 et un mur de direction nord-sud décrit lors de ces travaux et entre celui-ci et les niveaux reconnus dans le sondage 1.

Ce mur de direction nord-sud fut effectivement retrouvé (M5) mais sa relation avec M1 était détruite. Par contre, il semble bien, autant d'après les observations précédentes que par l'altitude des assises encore conservées (au-dessus de la couche d'occupation de M1), que ce M5, bien que clairement antérieur, n'ait pas été recoupé par M1 mais ait encore été utilisé en élévation.

La coupe est du sondage 4 a permis de retrouver la couche d'occupation de M1 (côté nord) séparant les déblais de construction des déblais de démolition. Les niveaux supérieurs étaient traversés par la fosse d'une tombe d'enfant (T2). Plus bas, recoupée par M1, se trouvait la couche cendreuse au sommet des argiles, disposée cette fois sur un empierrement sommairement aménagé. Aucune liaison évidente n'a cependant pu être établie entre ces occupations anciennes et le mur de direction nord-sud.

Celui-ci, très différent de M1 et de M2, était fait de petits blocs calcaires régulièrement équarris et disposés en assises parfaitement horizontales (dimensions des blocs: 14 × 8 en moyenne; largeur du mur: 51 cm; hauteur des assises: 11,33 en moyenne).

Vers le sud-est, l'arasement de M5 était en partie recouvert par une importante maçonnerie disloquée, faite de sable jaune et de blocs équarris, qui comblait par ailleurs tout le reste du sondage, entre M5 et la coupe ouest.

Sondage 5. Tracé à l'autre extrémité de l'ancienne tranchée n° 2, il avait pour but de révéler la longueur et la direction de M5, sa relation chronologique avec M2 (supposé contemporain de M1) et sa liaison avec une des couches définies dans le sondage 2, puisque le sondage 4 n'avait rien indiqué à cet égard.

La liaison avec M2 était, elle aussi, malheureusement détruite. Cependant, on pouvait se rendre compte, comme dans le sondage 4, que M5 n'avait pas été recoupé à la hauteur de M2 et que, au-delà de M5, vers le sud-est, M2 ne se poursuivait pas. L'hypothèse d'une réutilisation de M5 dans un bâtiment contenant aussi M2-M1 se trouvait ainsi renforcée.

Une liaison importante fut pourtant fournie, d'une manière indirecte, par le sondage 5. Les parois nord-est et nord-ouest du sondage, conservées intactes sur environ 50 cm de largeur chacune, permettaient de passer de la stratigraphie liée à M2 à celle en relation avec M5: la couche d'occupation de M2 se trouvait superposée au ressaut de fondation et venait recouvrir en partie le parement de M5. Par contre, le niveau cendreux mérovingien, recoupé par M2, semblait en liaison avec l'utilisation ou la destruction de M5, le sommet de l'argile étant apparemment lié à sa construction (coupes 10 et 11).

La même masse d'éboulis sableux incorporant des blocs calcaires se trouvait, comme dans le sondage 4, au-delà de M5 vers l'ouest et en recouvrant en partie l'arasement.

Sondage 6. Situé à l'est du sondage 1, il était destiné à contrôler la séquence reconnue dans le sondage 3 et en particulier la relation chronologique entre M1 et M7.

Celui-ci fut effectivement retrouvé, rigoureusement aligné sur le parement occidental reconnu dans le sondage 3, attestant la longueur de ce mur ancien, parallèle à M5 et de même appareil.

La liaison avec M1 n'était pas très nette car plusieurs fosses récentes (dont deux de sépultures: T4 et T6) avaient tronqué la séquence et détruit partiellement M1. Néanmoins, par l'examen de la superposition des différents mortiers restés au moins sous forme de lits continus, on peut conclure que M1, comme M2, recoupait M7 en s'y superposant et qu'il était de plus doublé d'un parement, côté nord, rappelant M3 greffé sur M2. Une mince couche d'occupation, apparemment liée à M1, recouvrait d'ailleurs l'arasement de M7.

Plus bas, la couche cendreuse contenant le matériel mérovingien fut retrouvée au sommet de l'argile. Les perturbations ne permettaient pas de certifier son lien avec M7, pourtant très probable. Au sud de M1, une fosse contenait un matériel médiéval (Andenne I/IIA). Pardessous, l'argile en place présentait de nouveau un trou cylindrique comme dans les sondages 1 et 2.

Berme entre le sondage 2 et le sondage 3. Limitée au côté nord de M2 (environ 50 cm de largeur), cette fouille a permis de vérifier l'extension et la continuité de la maçonnerie sousjacente à la couche cendreuse (M4).

Dans la coupe nord qui joignait ainsi celle du sondage 2, on a pu suivre le sol bétonné installé sur un lit de blocs sur chant dont la disposition stratigraphique correspondait, vers

l'ouest, à la couche d'occupation mise en relation, dans le sondage 5, avec le parement nord de M2.

Berme entre le sondage 2 et le sondage 5 (nord de M2). La liaison précédente fut matérialisée jusqu'au contact avec M5, ce qui permit d'obtenir une coupe septentrionale complète. La couche cendreuse, superposée à M4, était ainsi mise en relation directe avec la couche d'occupation liée, vers le sud-ouest, à M5.

Dans l'argile sous-jacente, on a reconnu les fines strates d'occupation contenant le mobilier mérovingien ainsi que le reste d'un alignement de pierres apparemment identique à celui mis au jour dans le sondage 2.

Berme entre le sondage 2 et le sondage 5 (sud de M2). Chacune des couches, bien individualisées grâce à la séquence du sondage 2, a pu être décapée horizontalement pour étudier la disposition des vestiges.

Les blocs effondrés (couche 2 de la coupe 2) semblaient bien provenir de M2. Les sols argileux ont été suivis jusqu'au contact avec le parement. Des traces de rubéfaction sont apparues sur le sol inférieur. Les blocs sous-jacents provenant des rejets de construction étaient disposés horizontalement, une face plane vers le haut, pour former assise au nivellement par l'argile.

Les surfaces d'occupations mérovingiennes étaient spécialement apparentes: couches cendreuses et sommet des argiles. Le reste de la structure de combustion a ainsi été dégagée.

Berme entre le sondage 1 et le sondage 4. La fosse contenant la tombe d'enfant a été fouillée dans les niveaux supérieurs. Les niveaux d'occupation liés à M1 ont été suivis sur toute la surface; on a pu ainsi mieux comprendre leur relation et leur disposition. Comme dans la berme entre le sondage 2 et le sondage 5, les déchets de blocs étaient disposés en lits horizontaux formant assises aux sols.

La couche mérovingienne, contenant l'empierrement reconnu dans le sondage 4, présentait une surface particulièrement bien conservée, durcie et plane; elle contenait les charbons de bois, restes céramiques et osseux. Plusieurs fines strates, toutes aussi régulières et bien conservées, lui faisaient suite jusqu'au sommet de l'argile.

La section opérée par M1 y était spécialement nette.

Marcel OTTE, Francis TILKIN,
Maurice DELISÉE, Pierre MATHOT et Catherine PETERS

PLANCHE 6

Sondage 1. Coupe 1.

| Description | Interprétation | Datation archéologique | Dates C14 corrigées |
|--|--|---|------------------------|
| 1. Argile compacte | Remblaiement posté- rieur à la destruction du M1 | | |
| 2. Déblais de maçonnerie, sable, chaux, blocaille calcaire et gros blocs de charbon de bois. | | XVII°-XVIII° siècles | 1335-1480 A.D. |
| 3. Argile foncée | Occupation de M1 | | |
| 4. a. Eboulis, chaux, sable, petits blocs calcaire.b. Fine couche d'argile brûlée.c. Voir a. avec de plus nombreux blocs de calcaire.(couche 4) | Construction de M1 | Andenne IB et IIA (Fin XII° - début XIII° siècle) | 420-620 A.D. (!) |
| 5. Argile brune, foncée, avec des déchets de maçonnerie | | XVIIe-XVIIIe siècles. | |
| 6. Déchets de maçonnerie, fragments de crépis peint en blanc et de tuiles | Construction de M1 | | |
| Déchets de mortier, blocs calcaire (couche 7) | Destruction de M1 | | |
| 8. Argile cendreuse. Epandage de charbon de bois en surface (couche 8) | Deuxième couche mérovingienne | Fin VIII°.VII° siècle | 580-775 A.D. |
| Couche d'argile claire contenant vers le sommet, des traces de charbon de bois. Plus bas, limons alluvionnaires stériles (couche 9). | Première couche mérovingienne | Fin VI°-VII°siècle et éléments plus anciens | 420-775 A.D. |

Sondage 1

17

PLANCHE 7

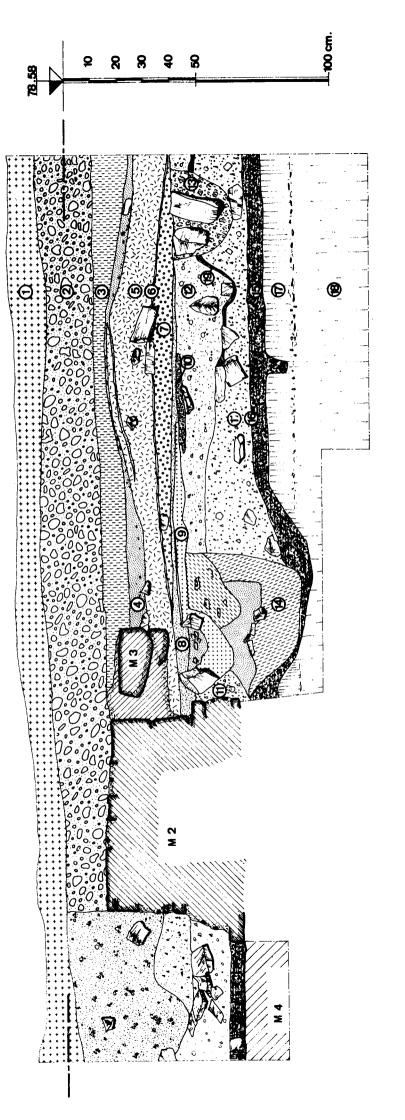
Sondage 1. Coupe 3.

| Description | Interprétation | Datation archéologique | Dates C14 corrigées |
|---|----------------------------------|---|------------------------|
| 1. Fosse remplie d'argile avec petits fragments de chaux et de calcaire. | Tombe 2 | | |
| 2. Eboulis de mortier et de gros blocs calcaire équarris, identiques à l'appareil de M1 (couche 7) | Destruction de M1 | | 1335-1480 A.D. |
| 3. Fosse contenant le même remplissage que la couche 1 | Tombe 3 | | |
| 4. Chaux, sable, graviers et petits blocs calcaire (couche 7) | | | |
| 5. Superposition de lentilles d'argile claire et stérile à la base, foncée et hétérogène au sommet (couche 3) | Occupation de M1 | Andenne I et II (fin XIe- | |
| 6. Déchets de débitage de calcaire, blocs de chaux, graviers, charbon de bois, fragments de crépis peints en blanc et de tuiles | Construction de M1 | Andenne I et II (fin XI ^e - début XIII ^e siècle | |
| 7. Mince couche de charbon de bois sur une argile charbonneuse partiellement cuite par endroits (couche 8) | Deuxième couche mérovingienne | Fin VI°-VII° siècle | 580-775 A.D. |
| 8. Argile légèrement charbonneuse, surmontant les limons alluvionnaires stériles (couche 9) | Première couche mérovingienne | Fin VI°-VII° siècle et éléments plus anciens | 420-775 A.D. |

Sondage 1 - Coupe 3

| Description | Interprétation | Datation archéologique | Dates C14 corrigées |
|--|--|--|------------------------|
| 1. Couches récentes | | | |
| 2. Amas de chaux, sable et blocs de calcaire (couches 1A et 1B) | Destruction M2 | | |
| 3. Argile claire avec restes de mortier (partie supérieure de la couche 2) | Nivellement après la destruction du M3 | | |
| 4. Argile brun-foncé avec charbon de bois et petits blocs calcaire (partie inférieure de la couche 2) | Occupation du M3 | Andenne I et II (fin XI°- début XII° siècle) | |
| 5. Amas de mortier avec graviers et blocs calcaire (couche 3) | Construction de M3 | Idem | |
| 6. Mince lentille d'argile | | | |
| 7. Sable et graviers | | | |
| 8. Superposition de lentilles d'argile brun foncé (couche 4) | Occupation de M2 | | 600-870 A.D. |
| 9. Argile brun-clair | | | |
| 10. Lentille de chaux | | | |
| 11. Gros blocs calcaire, chaux, sable, tuiles (de type romain), crépis peint en blanc (couche 5) | Construction de M2 | Andenne IB et IIA (XIIº siècle) | |
| 12. Empierrement superposé à une couche de graviers et de sable | Aménagement du sol du M2 | | |
| 13. Fosse comblée de blocs calcaires | | | |
| 14. Fosse comblée en plusieurs phases argileuses et graveleuses | | | |
| 15. Lentille d'argile finement stratifiées contenant du charbon de bois et des traces de mortier, pierres brûlées (quartz, quartzite), pierres débitées (calcairequartzite), blocs de terre cuite, ferrures (couche 6) | Deuxième couche mérovingienne | Fin VI°-VII° siècle | |
| 16. Epandage de charbon de bois (couche 6) | | | |
| 17. Pédogènèse du limon avec précipitation ferrique et charbon de bois à la base, fragments de tuiles striées (boisseaux), crépis peint en blanc, ferrures | Première couche mérovingienne | Fin VIe-VIIesiècle et éléments plus anciens | 570-760 A.D. |

18. Limon stérile



Sondage 2

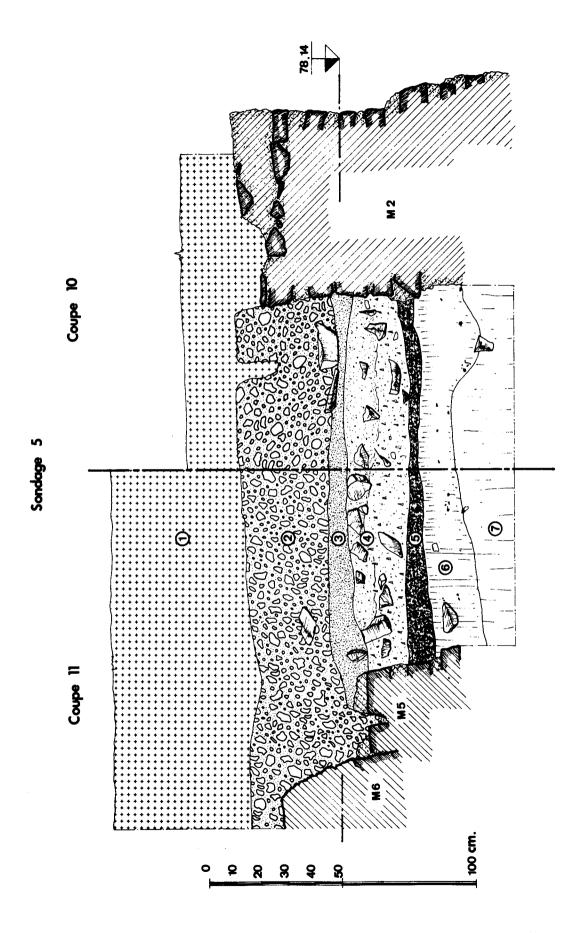
Coupe 2

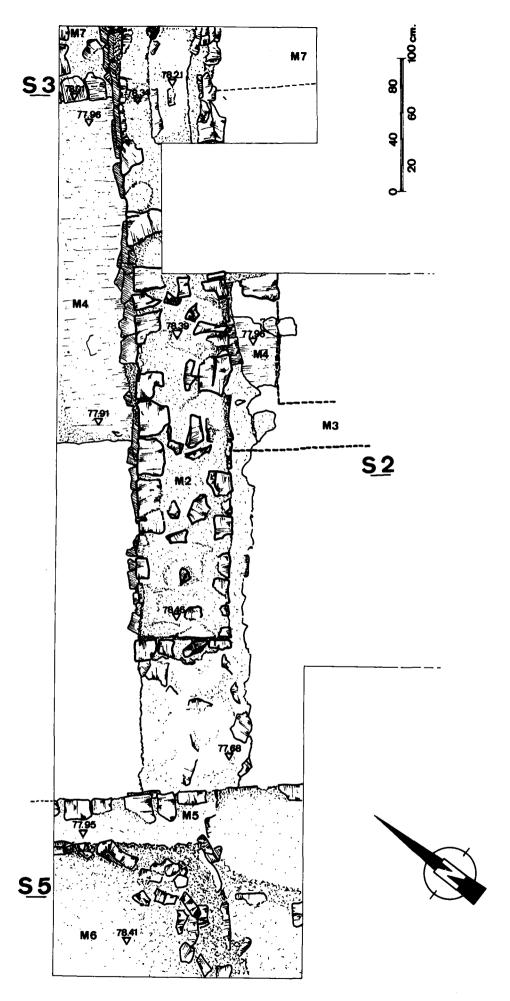
21

PLANCHE 9

Sondage 5. Coupes 10 et 11.

| Description | Interprétation | Datation archéologique |
|---|--|---|
| 1. Couches récentes (couche 1) | | |
| Terre sableuse très tassée contenant de petits fragments de calcaire, des graviers et, à la base, des blocs de calcaire équarris (couche 2) | Démolition de M2 | Andenne I et II (fin XI°-début XIII° siècle) |
| Argile brun-clair avec de petits fragments de mortier (couche 3) | Occupation de M2 | |
| 4. Argile, blocs calcaire et mortier jaune, sableux concentré à la base (couche 4) | Construction de M2 | Andenne IB et IIA (XII° siècle) |
| 5. Argile cendreuse, noire (couche 5) | Deuxième couche mérovingienne liée à M5 | Fin VI° - VII° siècle |
| 6. Argile brun-clair contenant un peu de charbon de bois (couche 6) | Première couche mérovingienne | Fin VI°-VII° siècle et éléments plus anciens |
| 7. Limon alluvionnaire stérile (couche 7) | | |





Pl. 10. Vue en plan des sondages 2, 3 et 5.

M2 recoupe M4 et M7 et s'appuye sur M5. M3 forme un coude et s'appuye sur M2. Un joint apparaît dans la maçonnerie de M2 qui recouvre le parement est de M5.

4. RECONSTITUTION

En tenant compte de toutes les réserves apportées plus haut dans la présentation des observations, on peut, à titre d'hypothèse, proposer la reconstitution suivante où se trouvent liés, provenant de chaque sondage, à la fois les dépôts archéologiques (composition, nature, disposition, répartition), les restes de murs avec leurs assises et les structures moins nettes (fosses, «trous de pieux», foyer).

Les deux murs n° 5 et 7 sont apparemment les plus anciens dans les sondages ouverts en 1982 puisqu'ils sont recoupés ou recouverts par les autres. Ils semblent être contemporains entre eux car ils sont parallèles, de même technique de construction, de même matériaux et de mêmes modules de blocs. Ils sont en outre liés aux deux couches actuellement les plus anciennes : sommet des argiles et niveaux cendreux. Il est donc vraisemblable que leur utilisation, sinon leur construction, appartienne à cette époque (cf. Conclusion).

L'alignement des trous cylindriques dans l'argile, approximativement de même direction et dans la même position stratigraphique, pourrait leur être contemporain.

D'autres structures sont liées à M5/M7: la maçonnerie nivelée dans les sondages 2 et 3 (M4), interprétée comme le soubassement d'un sol ou d'une paroi, la structure de combustion avec la surface de terre cuite et la bordure de blocs de pierres chauffées.

Les rejets de construction utilisés comme soubassements aux sols des bâtiments ultérieurs ont été épandus directement sur cette surface d'abandon bien que, d'après la céramique, ces éléments nouveaux leur soient de loin postérieurs. Deux murs (M1 et M2), approximativement parallèles, sont alors installés. Par leur disposition, leur mode de construction et leurs relations stratigraphiques, ces deux éléments nous paraissent contemporains. Tracés perpendiculairement aux deux précédents, ils recoupent clairement celui de l'est (M7) mais semblent s'appuyer sur M5 à l'ouest, dont on aurait alors conservé l'élévation.

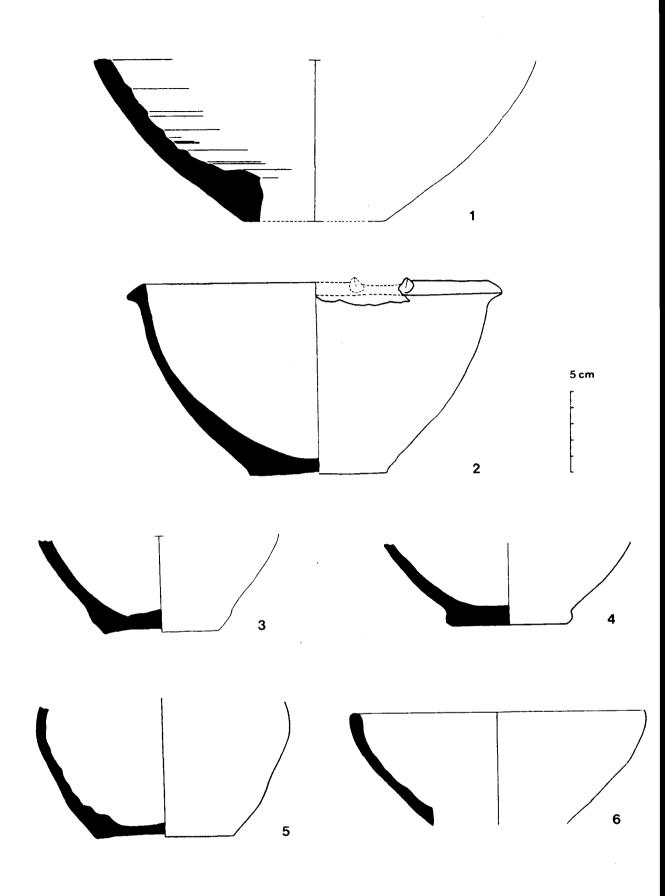
Un sol bétonné s'amorce à l'extrémité septentrionale des sondages, comme s'il s'agissait de la partie intérieure d'un bâtiment limité par M2. Des sols argileux joignent par contre M2 à M1 : l'inférieur directement sur le niveau de construction, le supérieur lié à un réaménagement au cours duquel M3 fut installé. Des fragments de tuiles prises dans les remblais inférieurs proviennent sans doute du bâtiment de haute époque (M5, M7). Les traces de combustion dans ce remblai sont trop localisées pour suggérer un incendie et témoigneraient plutôt d'aires de préparation de mortier.

Le volume préservé entre ce dernier sol et le niveau d'arasement de M1/M2 fut comblé par leurs déchets d'effondrement ou de construction.

Les dépôts nivelant la place par la suite ont, à leur tour, été traversés par la série d'inhumations en pleine terre qui, recoupant toutes ces structures, montraient bien leur disparition en surface, voire l'oubli de leur présence.

Vers le sud, les aménagements dus aux travaux de voirie ont perturbé cette stratigraphie, recoupant les éboulis supérieurs et aménageant de grandes poches comblées d'argile rapportée.

Marcel OTTE



Pl. 11. Poterie mérovingienne : céramique commune.

5. CERAMIQUE MEROVINGIENNE

La céramique étudiée ici fut mise au jour lors des fouilles effectuées en 1981 par le C.A.S.(Cercle Archéologique de Sclayn) ainsi qu'au cours de la campagne de 1982 exécutée en collaboration par le C.I.R.A. et le C.A.S..

Elle provient soit de la couche cendreuse liée à M5 et M7, (cf. ci-dessus) et rencontrée dans les sondages n° 1, 2, 4, 5 et 6, dans les bermes entre S2 et S5, et entre S1 et S4, soit du sommet des argiles sousjacentes. La localisation des tessons découverts dans les tranchées I et II est beaucoup moins précise. Nous étudierons cependant les vases dégagés en 1981 qui nous paraissent nettement mérovingiens, puisque certains fragments se remontent à d'autres de la campagne 1982.

La céramique, répartie sur toute la surface dégagée, présentait cependant une plus forte concentration dans la région du « foyer » découvert dans le sondage 2. Certains vases présentaient une aire de dispersion assez vaste (par exemple les fragments du vase de la pl. 14, fig. 2 furent découverts dans S2, S5, dans la berme entre S4 et S1 et dans la Tr. II). Par contre, d'autres semblent avoir été cassés où on les a trouvés, comme le gobelet (pl. 17 fig. 1) découvert renversé, éclaté, sur le « foyer » du sondage 2.

N'ayant pas été retrouvés dans des tombes, comme souvent, mais bien, semble-t-il, sur un site d'habitat, les vases de Sclayn ne sont jamais intacts. Nous n'avons pu reconstituer qu'un seul vase entier, trois profils et des profils partiels. Cette céramique présente un large éventail de pâtes, de formes et de décors.

Les pâtes et les formes

Différentes qualités et épaisseurs de pâtes, ainsi que leur type de cuisson, permettent de répartir la céramique en plusieurs groupes :

- 1. la céramique commune, à pâte relativement grossière et épaisse, sans décor.
- 2. la céramique fine, à cuisson oxydante, parfois décorée,
- 3. la céramique fine, à cuisson réductrice, presque toujours décorée.

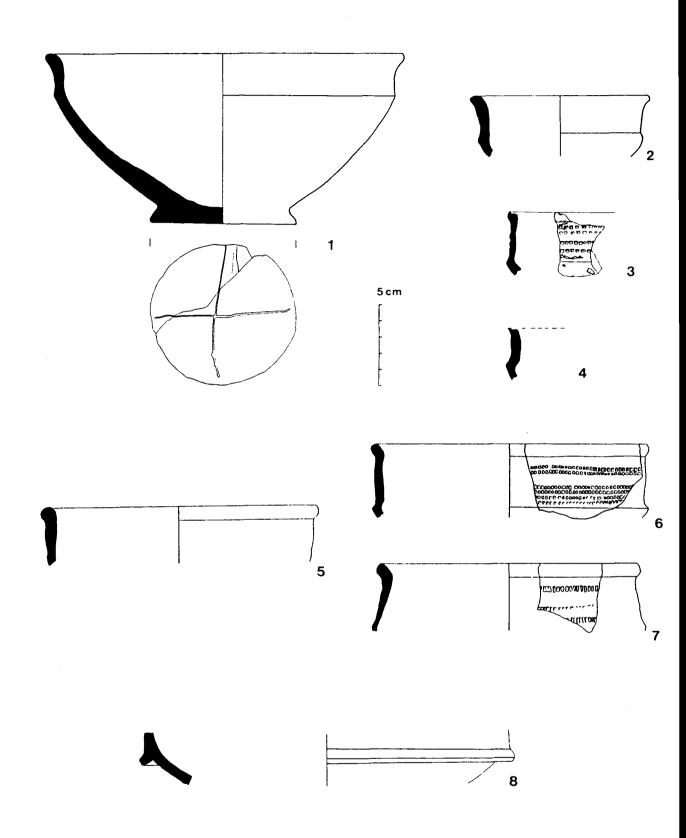
1. La céramique commune

Les pâtes sont généralement dures, assez grossières, avec un dégraissant, lithique ou de chamotte, apparent. De cuisson souvent irrégulière, la pâte et les surfaces du vase sont rarement de couleur uniforme. Un fond de tèle notamment (pl. 11 fig. 1) présente en surface, comme dans l'épaisseur de la pâte, des différences de coloration allant du blanc au noir. Le vase, dont le fond est très épais et porte, très marquées à l'intérieur, les traces du tournassage, a subi une cuisson très intense après cassure. Des vases de ce type pourraient très bien avoir servi à la cuisson des aliments.

De cuisson oxydante, les tessons récoltés sont gris ou beiges; parfois, ils prennent une teinte rouge, allant jusqu'au rouge brique.

Un seul profil a pu être reconstitué dans cette catégorie. Il s'agit d'un mortier (pl. 11 fig. 2.). Sa forme générale est celle d'une tèle aux parois légèrement bombées, au rebord incliné vers l'extérieur. En plusieurs endroits (au moins trois, d'après les fragments conservés), un déversoir est aménagé: la lèvre s'écrase sur environ 2 cm et deux pastilles de terre appliquées encadrent cet espace. La surface intérieure du vase est rendue abrasive par de petits fragments de quartz mélangés à la pâte. La période mérovingienne offre peu de points de comparaison à ce genre de vase. Un rapprochement avec le type D16b de Böhner le classerait dans la période IV (VIIe S.).

Plusieurs fragments de fonds d'urnes ou de tèles, épais et légèrement concaves, ont été découverts également (pl. 11 fig. 3,4). L'un d'entre eux (fig. 5) montre une légère carène. Tous ces fonds peuvent être classés dans le type D de Böhner mais le manque de renseignements concernant la forme de la partie supérieure de ces vases empêche toute datation. Deux fragments d'anses de cruches (pl. 13, fig. 1 et



Pl. 12 Poterie mérovingienne : céramique fine à cuisson oxydante.

2) sont les seuls éléments attestant la présence de celles-ci. Aucun fragment de panse, de fond ou de bec n'a été retrouvé.

Un dernier vase à classer dans cette catégorie est une écuelle en pâte blanche à surface noire (pl. 11, fig. 6). Sa lèvre est droite, sans rebord et sa panse légèrement bombée, sans carène. Nous ne possédons pas sa base; peut-être avait-elle un léger pied, comme à Brebière (Demolon, 1972, C 24-26) ou à Merlemont (Wautelet, 1967, T.X) ou comme le vase du type D18 de Böhner, auquel on peut le comparer, daté du VIIe S.

Cette céramique commune comprend encore de nombreux fragments ne permettant pas d'ébaucher une forme. Les vases ne portent, apparemment, aucune décoration.

2. La céramique fine à cuisson oxydante

Ce groupe est représenté par une céramique à pâte rouge brique, avec ou sans engobe, ou à pâte très claire avec un engobe rouge. La texture des vases est très fine et le dégraissant n'apparaît plus à l'œil nu. Certains sont très durs, d'autres plus friables et leur engobe mal conservé.

La forme dominante est celle d'une coupe ou écuelle à carène plus ou moins marquée dans le haut de la panse que J. Alénus-Lecerf (1978, p. 62) appelle «plats à haut bord». Nous en possédons au moins 9 exemplaires représentés par de petites fragments de bords dont 4 portent un décor. Ces vases semblent tous appartenir au même type malgré de légères différences dans l'inclinaison du bord et l'importance du ressaut de la carène.

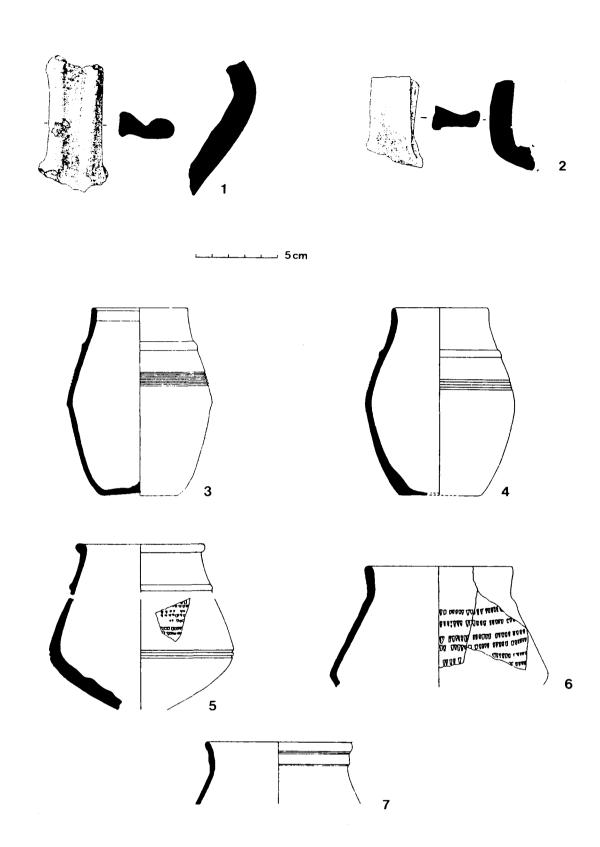
Un seul, dont nous possédons le profil complet (pl. 12 fig. 1), se distingue du groupe. Son bord est très court, légèrement concave et incliné vers l'extérieur. Son pied n'est pas droit mais légèrement évasé et sa base est plate, gravée d'un motif en croix dont nous ne connaissons pas la signification et qui se retrouve dans Böhner à la base d'une coupe (pl. 3 type D1) et à la base d'un vase biconique (pl. 2 type B3b). On a retrouvé des formes proches à Folx-les-Caves (Alénus, 1963, T 16), à Huy-Batta (Willems, 1973, fig, 14/14, 18/3, 19A/7), à Rosmeer (Roosens, 1976, T 59) et à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T156) où ces vases sont datés du VIIe S.

L'écuelle de la pl. 12 fig. 7., avec son bord légèrement rentrant et décoré, se rapproche d'un vase de Huy-Batta (Willems, 1973, fig. 8/10) décoré également à la roulette dans la partie supérieure mais qui n'est pas précisement daté (le four est daté des environs de 700).

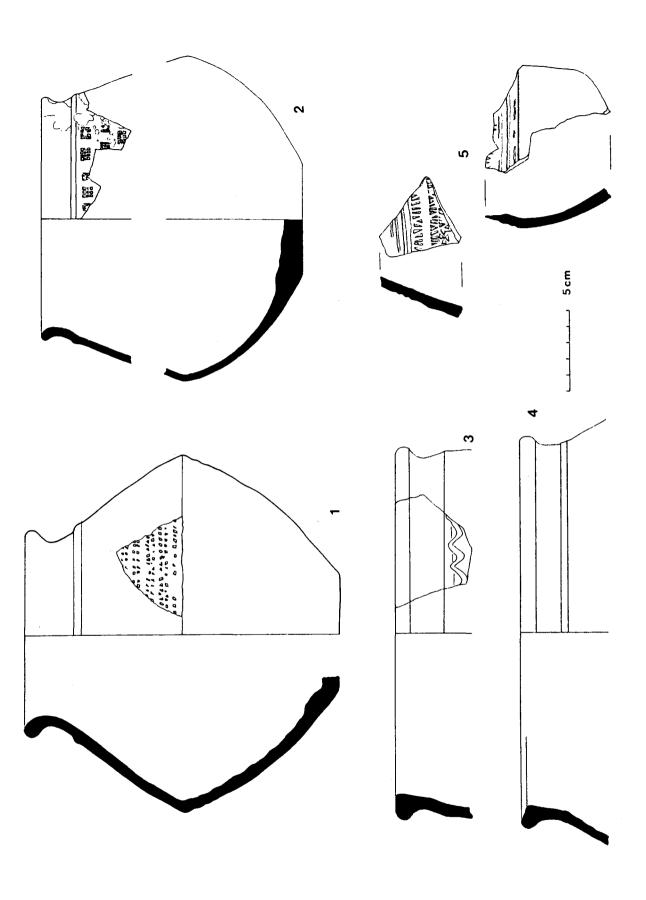
Le groupe d'écuelles restantes (fig. 2, 3, 4, 5, 6) appartient vraisemblablement à la période IV de Böhner (type C). On peut retrouver des comparaisons à Folx-les-Caves (Alénus, 1963, T14), à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T 45) où les vases sont datés du VIIe S., à Strée (Brulet, 1970, fig. 63), à Fleurus (Brulet, 1970, fig 105, 7) et surtout à Huy-Batta (Willems, 1973, fig. 8/1 à 11, fig. 14/10 à 14), où ils sont également datés du VIIe S.

Une autre écuelle entre dans cette catégorie de céramique à cuisson oxydante : il s'agit d'un plat à collerette (pl. 12, fig. 8) dont la surface rouge, lisse et brillante, à l'intérieur comme à l'extérieur du vase, imite la sigillée romaine. La pâte est très fine, très dure et a subi deux cuissons successives : réductrice puis oxydante. La collerette est courte et tombante. D'autres plats de ce type ont été retrouvés en contexte mérovingien, notamment à Haillot dans un contexte daté de la 2e 1/2 du Ve S. (Breuer, 1957, T IV) où la collerette est un peu plus longue et à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T 23, T 186)où elle est plus importante et horizontale. D'après J. Alénus-Lecerf (1978, p. 63), « peu fréquents dans les tombes mérovingiennes, ces plats semblent, en Belgique, principalement représentés dans la région namuroise où ils s'intègrent à des dotations datables des Ve et VIe S. » Or, nous sommes ici aussi dans la région namuroise.

La forme biconique n'est représentée que par un seul vase à cuisson oxydante. Cette forme est suggérée par deux fragments décorés à la molette (pl. 14 fig. 5).



Pl. 13. Poterie mérovingienne. Figures 1 et 2. Anses de cruches. Figures 3 à 7. Céramique fine à cuisson réductrice.



Pl. 14. Poterie mérovingienne. Figures 1 à 4. Céramique fine à cuisson réductrice. Figure 5. Vase biconique à cuisson oxydante.

3. Céramique fine à cuisson réductrice

C'est dans ce chapitre que figure le seul vase complet que nous ayons trouvé. Il s'agit d'un petit gobelet biconique (pl. 13 fig. 3, pl. 17 fig. 1) écrasé, ouverture vers le bas, au-dessus du « foyer » du sondage 2. Tous les fragments ont été récoltés et le vase a pu être remonté. La pâte est fine, claire et la surface noire, lissée, est parsemée de cupules dues au feu. La forme du gobelet est simple, élancée, biconique, au bord droit, souligné d'un bourrelet. Cinq sillons tracés au peigne ornent la panse juste au-dessus de la carène. Quelques fragments d'un second gobelet à peu près identique et de même fabrication ont permis de reconstituer son profil (pl. 13 fig. 4). Nous n'avons pas trouvé de forme vraiment semblable dans la classification de Böhner. Des gobelets de ce type ont été trouvés à Folx-les-Caves (Alénus, 1963, T 1, T 16) où ils sont situés dans la période IV de Böhner (VIIe S.) et à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T 127, T 137) où ils portent un décor à la molette et sont datés de la 1ère moitié du VIIe S.

Une série de vases biconiques se rapproche du type B3b de Böhner (550-VIIe S.). L'un d'entre eux, de petites dimensions (pl. 13 fig. 5), dont la forme a pu être partiellement reconstituée, a une pâte fine, beige-rose, dure et une surface noire, très brillante. Il est trapu et sa carène semble surbaissée. Le bord rentre dans le prolongement de la panse; un bourrelet ourle sa lèvre, un autre souligne le col. Il est décoré à la roulette dans la partie supérieure de la panse et deux sillons en marquent la carène. Cette forme trapue à carène surbaissée et ce décor se retrouvent à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T 14) avec toutefois un col évasé. Classé dans les vases « modérément élancés », il est daté entre 575 et 625. Un autre vase lui ressemble, dont nous n'avons que la partie supérieure, de petite taille également, moins brillant et décoré au peigne (pl. 13 fig. 6).

Deux vases de plus grande taille font aussi partie de ce groupe daté de la fin du VIe ou du VIIe S. L'un est gris foncé, à l'aspect métallisé, au col étroit mais évasé, décoré à la molette dans le dessus de la panse et d'une série de dépressions horizontales sous la carène (pl. 14 fig. 1). L'autre est plus trapu, a le col plus large et est également décoré à la molette. Sa surface est parsemée de petites cupules éclatées au feu comme le prelier gobelet, auprès duquel on l'a découvert (pl. 14 fig. 2).

Enfin, quelques fragments de bords (pl. 13 fig. 7; pl. 14 fig. 3, 4), trop petits pour reconstituer une forme précise, attestent la présence sur le site d'autres vases de ce type à cuisson réductrice.

Les décors

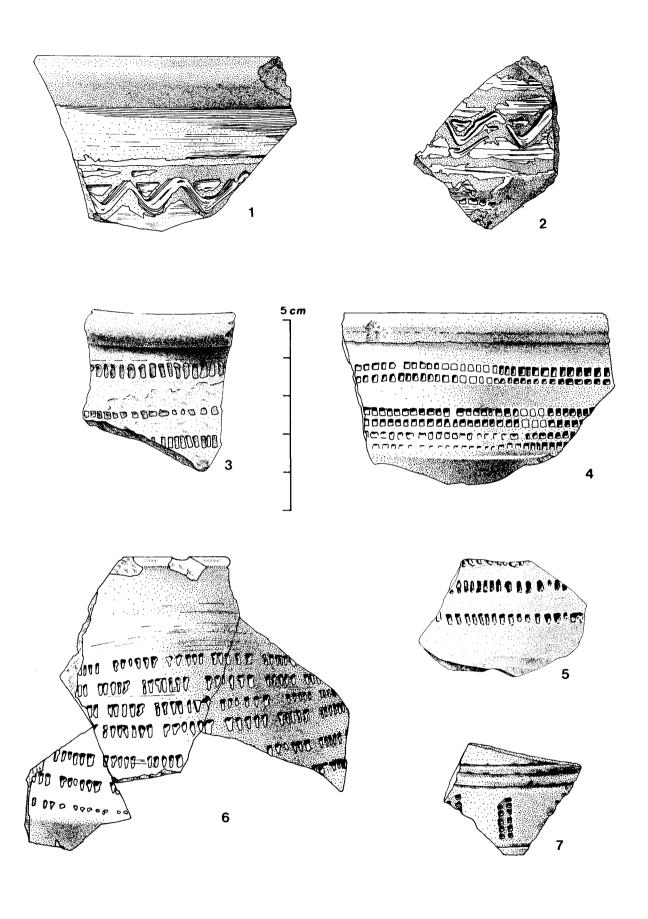
La céramique commune présentée dans le 1er chapitre ne porte aucun décor. Par contre, les vases en céramique fine, qu'ils aient été cuits en atmosphère réductrice ou oxydante, sont presque toujours décorés.

Suivant la forme du vase, les parties décorées varient. Les écuelles du premier groupe portent le décor entre le bourrelet de la lèvre et l'épaule. Les vases biconiques ont un bourrelet plus ou moins accentué à la base du col et parfois un ou plusieurs sillons marquant la carène ; ils portent un décor dans la partie supérieure de la panse, souvent tracé à la molette.

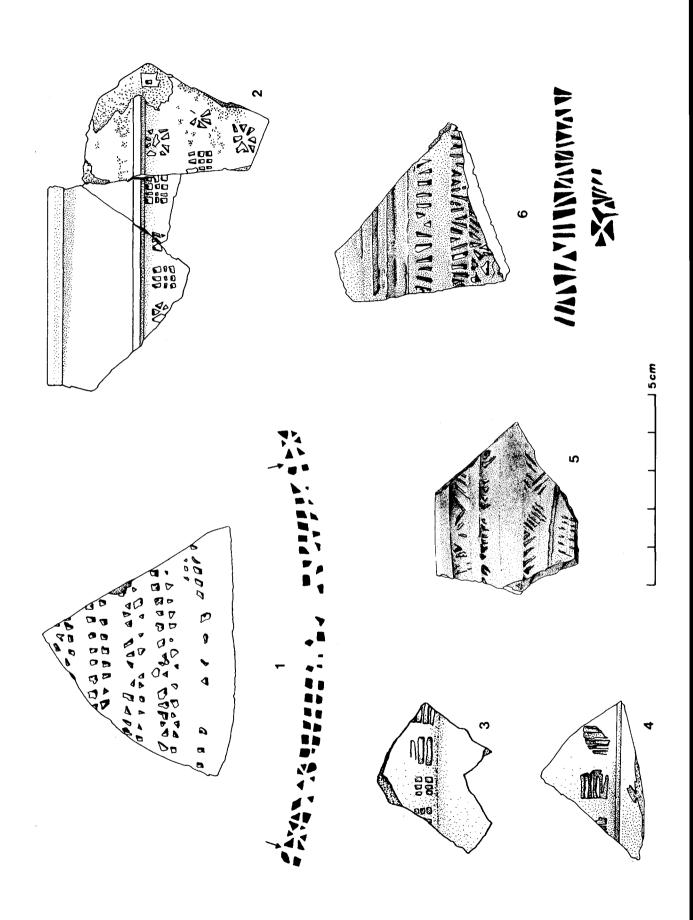
Plusieurs techniques ont été utilisées. Des méandres horizontaux sont tracés en creux à la base du col d'un vase noir dont la forme ne peut être déterminée (pl. 15 fig. 1) et sur d'autres fragments (fig. 2) comme à Engelmanshoven (Vanderhoeven, 1977, T 7, 15, 25) et à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T 7, T 242, T 243) sur des vases datés de la 2e 1/2 du VIe S. Ces méandres sont tracés au poinçon ou au peigne et accompagnés parfois d'un décor à la roulette (fig. 2).

Des traits en creux parallèles ornent parfois la carène ou d'autres parties de la panse de certains vases (pl. 13 fig. 3, 4, 5; pl. 14 fig. 5). Ces traits sont exécutés au poinçon ou au peigne. Au peigne aussi sont tracées les séries de points disposés en rangées parallèles irrégulièrement espacées sur la panse d'un vase biconique noir (pl. 15 fig. 6).

D'autres séries de points, exécutés à la roulette, ornent un vase biconique noir (pl. 13 fig. 5) et des écuelles rouges (pl. 15 fig. 3, 4, 5; pl. 12 fig. 3).



Pl. 15. Poterie mérovingienne : exemples de décors au poinçon, au peigne, à la roulette et au cachet.



Pl. 16. Poterie mérovingienne : décors à la molette.

Un petit tesson semble avoir été décoré au tampon (pl. 15 fig. 7), les autres sont ornés à la molette. Celle de la pl. 16 fig. 1 est la seule dont nous ayons le déroulement complet. Très mal imprimé, le motif est formé d'une succession de petits carrés disposés en deux lignes parallèles alternés avec un motif en étoile. Ce type de molette se retrouve notamment à Merlemont (Wautelet, 1967, T XXVIII, fig. 39), à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T 187), à Engelmanshoven (Vanderhoeven, 1977, T 14) sur des vases biconiques de type B1 a datés du VIe S. alors que la forme de notre vase le rapproche plutôt du type B3b (575-700) (cf. supra).

Le motif en étoile apparaît également sur le vase biconique de la pl. 16 fig. 2 où il alterne avec un rectangle formé de rangées de petits carrés. D'autres motifs du même genre ornent de très petits tessons (pl. 16, fig. 3,4) provenant sans doute de vases biconiques d'assez grande taille. Ces décors peuvent par exemple se comparer avec celui d'un vase trouvé à Folx-les-Caves (Alénus, 1963, T 18).

Les vases de Sclayn présentent encore deux types de molettes. L'une (pl. 16 fig. 5) faite d'une succession de barres obliques formant chevrons sur col d'une écuelle, l'autre (pl. 16, fig. 6) composée de triangles, de batons droits et obliques, et d'étoiles, figurant sur la panse du vase biconique rouge, entourée de traits parallèles tracés au peigne ou au poinçon. Le premier motif se rapproche de vases trouvés à Folx-les-Caves (Alénus, 1963, T 23, T27) et à Hamoir (Alénus-Lecerf, 1975, T 21- T31) et le dernier d'un vase trouvé aussi à Folx-les-Caves (Alénus, 1963, T 10). Les motifs élaborés, dérivés du chevron simple, se retrouvent à Hamoir à la fin du VIe et au début du VIIe siècle (Alénus-Lecerf, 1978, p. 65), tandis que les motifs qui ressemblent aux précédents (pl. 16 fig. 3 et 4) sont situés, avec des réserves, dans la 1ère moitié du VIIe siècle.

CONCLUSIONS

En dépit d'une grande diversité de formes, de pâtes et de décors, d'après les comparaisons que nous avons pu établir avec d'autres sites et au travers de la classification de Böhner, la majorité de la céramique provenant des couches mérovingiennes de Sclayn semble homogène du point de vue chronologique.

On peut résumer les principaux éléments de datation de la façon suivante :

céramique commune :

- mortier, VIIe siècle (pl. 11, fig. 2)
- écuelle, VIIe siècle (pl. 11, fig. 6)

céramique fine à cuisson oxydante :

- écuelles, VIIe siècle (pl. 12, fig. 1 à 7)

céramique fine à cuisson réductrice :

- gobelets biconiques, 1 ère moitié du VIIe siècle (pl. 13, fig. 3 et 4)
- vases biconiques, fin VIe siècle, début VIIe siècle (pl. 13, fig. 5 et 6; pl. 14, fig. 1 et 2)

La chronologie des décors étant encore mal connue, il serait hasardeux de se baser sur eux pour fournir la date de certains tessons.

L'écuelle à collerette (pl. 12, fig. 8) en imitation de sigillée, datée des Ve et VIe siècles, détonne dans l'ensemble. A cette écuelle, on peut associer une série de petits fragments de céramique du même type ou dont la pâte et la couleur évoquent la céramique gallo-romaine. Malheureusement, nous ne pouvons reconstituer aucun profil.

La présence de ces tessons permet de supposer l'existence d'une occupation plus ancienne, peutêtre déjà mérovingienne.

Les vases de Sclayn semblent faire partie d'une production typiquement régionale car les comparaisons avec des sites proches comme Huy-Batta, Hamoir et Folx-les-Caves sont souvent fructueuses.

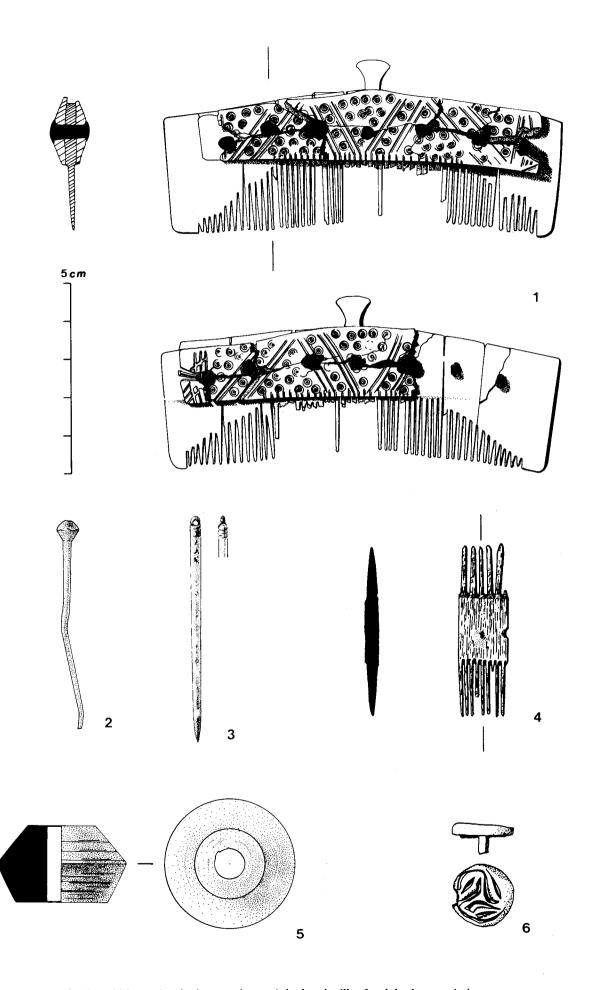


O 1 2 3 4 5 cm.

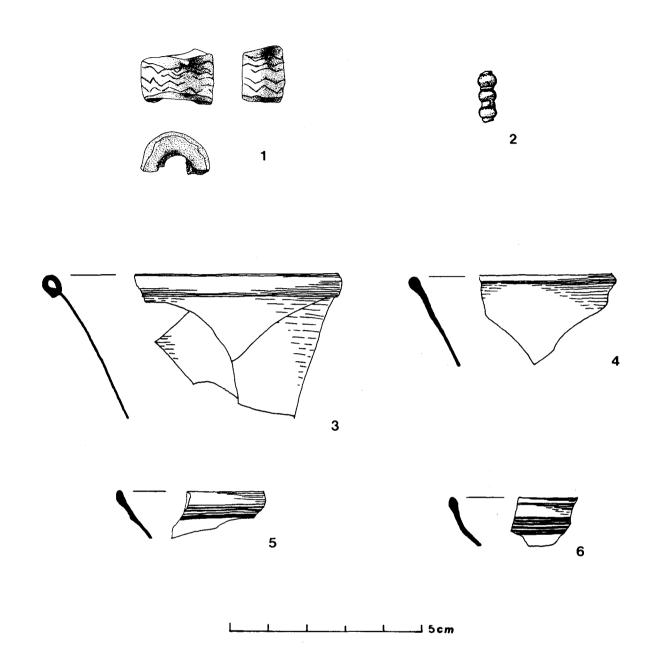


0 1 2 3 4 3 cm.

Pl. 17. Gobelet et peigne mérovingiens.



Pl. 18 Objets mérovingiens : peignes, épingle, aiguille, fusaîole, bouton à tige.



Pl. 19. Perles et fragments de récipients en verre mérovingiens.

6. DOCUMENTS MOBILIERS MÉROVINGIENS

1. Objets de bronze

Une petite aiguille porte un léger décor fait de stries horizontales à la base du chas (pl. 18 fig. 3). Une épingle pliée à tête cônique provient de la première couche mérovingienne (pl. 18 fig. 2).

Différents fragments de tiges en bronze, provenant d'épingles ou d'aiguilles, ont été découverts dans la même couche (Sc. P. 82. 67).

Un bouton plat à tige porte un décor gravé fait d'un motif stylisé en courbes emboîtées, dérivé du triscèle. Il provient de la couche d'occupation de M2 (pl. 18 fig. 6) mais est probablement mérovingien : un objet analogue a été découvert dans la tombe 38A à Hamoir, datée de 600 à 650 (J. Alénus-Lecerf, 1975), un autre à Hantes-Wihéries (R. Brulet, 1975, fig. 53).

2. Verres

Différents fragments de gobelets côniques en verre fin, à bords évasés et épaissis par un bourrelet ou un enroulement, portent quelquefois un décor fait de lignes horizontales peintes ou gravées. Ils proviennent des deux couches d'occupation mérovingienne (sommet des argiles et couche cendreuse) ainsi que des tranchées 1 et 2 (pl. 19, fig. 3, 4, 5, 6).

Deux petits fragments de verre plat (bleu et vert) proviennent de vases aux parois planes comme les bouteilles gallo-romaines (Sc. P.82.24 et 77).

Un fragment de perle épaisse et faite en verre opaque de couleur brun-rouge avec une glaçure bleu ciel, une incrustation en zig-zag émaillée et une glaçure jaune sur les arêtes (pl. 19, fig. 1) provient de la couche 5 dans la tranchée 1 et pourrait dater des stades III ou IV de Böhner (1958, pl. 8. n° 34), c'est-à-dire entre 525 et 700.

Une perle à tubulure, réalisée par des bulbes soudés en bâtonnet et séparés par un bourrelet en verre incolore, provient de la couche 8, sondage 2 (occupation mérovingienne; pl. 19, fig. 2). Ce type a été découvert à Hamoir où la datation de 600 à 630 en fut proposée (J. Alénus 1978, tb 250/2.4) et attribuée au stade IV par Böhner (1958, pl. 8 n° 22), soit au 7e siècle.

3. Matières osseuses

Un fragment de bois de cerf plat (pl. 18, fig. 4) provient de l'élément central d'un peigne à double rang. Il porte encore les traces de rivets de fixation (perforation et taches de rouilles) et provient de la couche inférieure d'occupation mérovingienne (SD2; CH. 8).

Un peigne presque complet, à un seul rang, a été découvert en 1981 dans la « couche brûlée » de la tranchée 2, c'est-à-dire probablement dans la seconde couche d'occupation mérovingienne (pl. 17 fig. 2, pl. 18 fig. 1). La plaque centrale, dans laquelle des dents sont découpées, porte un tenon sur le bord opposé. Les deux plaques osseuses qui y sont rivetées portent une décoration gravée faite d'ocelles pointées. Une forme comparable a été découverte dans un contexte daté entre 550 et 700 (Ch. Wendorff, 1982).

Catherine PETERS et Marcel OTTE

7. CÉRAMIQUE NON MÉROVINGIENNE

Préhistoire

Quelques documents céramiques, dont un très caractéristique, doivent dater de l'Age du fer. Ils ne possèdent pas de position stratigraphique significative. Le document cité ci-après provient des « remblais récents » de la tranchée n° 1. Leur présence atteste simplement la possibilité d'une occupation à l'époque de la Tène, durant les derniers siècles qui précèdent la conquête romaine.

SC.P.81.26 (tranchée 1, couche 5) : bord à lèvre aplatie, à léger rebord externe et à paroi anguleuse ; provient probablement d'une tèle carénée (pl. 20, fig. 1).

Période gallo-romaine

De minuscules tessons attestent également une possibilité d'occupation gallo-romaine.

Les deux seuls d'attribution sûre proviennent de contexte stratigraphique perturbé (tranchée 2). L'un est à vernis noir et décor en guillochis (pl. 20, fig. 2), l'autre possède un décor à la roulette (pl. 20, fig. 3).

Les deux autres menus fragments proviennent de la couche 8 du sondage 6 (époque mérovingienne, Sc.P.82.116) et de la couche 1B de la berme entre SD2 et SD5 (destruction de M2, SP.P.82.132).

Ces documents, bien que significatifs, ne suffisent évidemment pas, en l'état actuel de la fouille, pour comprendre la nature de cette éventuelle occupation gallo-romaine sur la place. Nous présenterons, dans le chapitre de conclusions, quels rapports ils peuvent entretenir avec d'autres témoins de cette époque et avec la chronologie générale du site.

Carolingien

Une petite série de vestiges céramiques, à paroi épaisse en terre cuite brune de texture grèseuse, dont des bords à lèvre épaisse et déversée, évoque la poterie carolingienne. Ils proviennent malheureusement tous de contexte difficilement interprétable : couches inférieures des tranchées 1 et 2 de 1981 (Sc.P.81, 26, 20, 25, 41) (pl. 20, fig. 4 à 8).

Ils attestent donc une possibilité d'occupation de ces bâtiments, directement postérieure au mérovingien, ce qui semble confirmé par l'étude des textes (cf. ci-dessous).

Céramique peinte

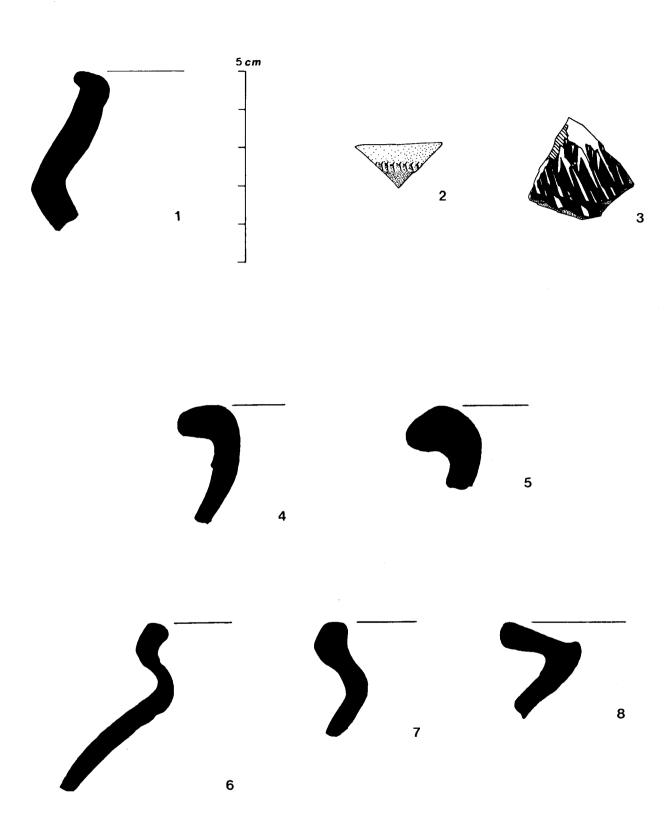
Quelques tessons seulement présentent un décor fait de lignes de peinture ocre sur fond de terre cuite claire. Leur datation peut s'étaler de la fin du Carolingien au XIIe siècle, bien qu'ils soient généralement attribués aux X^e et XIe siècles. L'un d'eux provient de la tranchée 1 (fouilles 1981, pl. 21, fig. 1), un autre du sondage 2, couche 5 (construction de M1).

Céramique mosane (XIe et XIIe siècles)

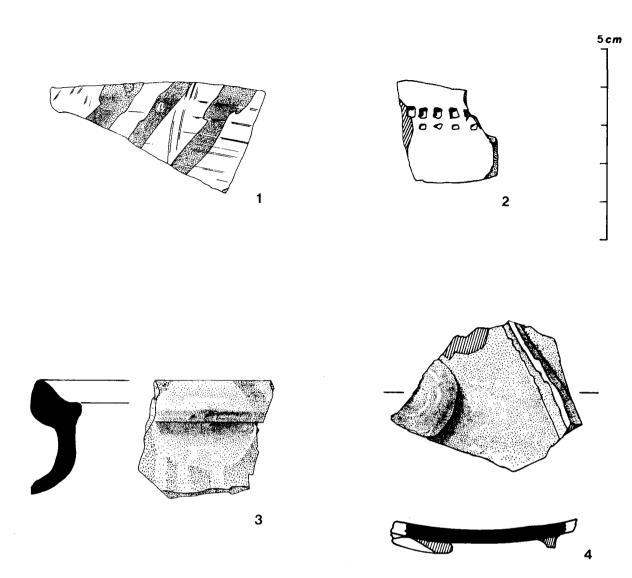
La plupart des éléments céramiques en liaison avec des structures architecturales proviennent des ateliers d'Andenne et plus particulièrement à la phase ancienne de cette production.

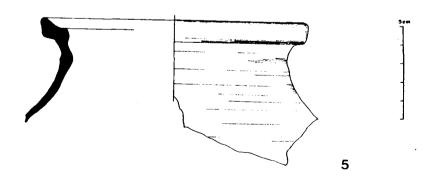
Un groupe de tessons appartient à la phase I de la production d'Andenne et plus précisément au stade IB, c'est-à-dire au XIIe siècle. Il s'agit d'une céramique claire à glaçure jaune, à décor fait d'un ruban appliqué de section triangulaire (pl. 21, fig. 4). Ils appartiennent à la couche 2 du sondage 2 c'est-à-dire au dépôt d'occupation de M3.

D'autres, également attribués au stade IB, portent un décor de carrés réalisé à la roulette (pl. 21, fig. 2). Ils proviennent du sondage 2, couche 5, soit de la couche de construction de M2.



Pl. 20. Figure 1. Céramique de l'âge du fer. Figures 2 et 3. Céramique gallo-romaine. Figures 4 à 8. Céramique carolingienne.





- Pl. 21. Figure 1. Tesson de terre cuite blanche à décor peint ocré.
 - Figure 2. Tesson de terre cuite blanche à décor imprimé à la roulette.
 - Figure 3. Bord à lèvre droite et sillon interne, terre cuite blanche, glaçure jaune et verte.
 - Figure 4. Tesson à décor appliqué, terre cuite blanche, glaçure jaune.
 - Figure 5. Col à lèvre droite et sillon intérieur, terre cuite blanche.

D'autre part, une série de bords à bandeau droit à lèvre déversée en terre cuite claire à glaçure jaune partielle appartiennent au type des pots globulaires des phases IB et IIA d'Andenne (tout le XIIe siècle). Ils proviennent des sondages 1, 2 et 6 et appartiennent aux couches de construction de M1 et M2.

Enfin, une série de tessons en terre cuite blanche, à glaçure jaune intérieure et partielle, appartiennent aux vases globulaires à fond bombé des phases I et II d'Andenne (de la fin XIe siècle au début du XIIIe siècle). Ils apparaissent dans la plupart des sondages dans des couches perturbées récentes (fosses des sépultures et remblais supérieurs) mais aussi en position stratigraphique significative : constructions de M1, M2 et de M3, occupation de M3 et destruction de M2.

On peut donc considérer que les constructions et les occupations de ces 3 éléments architecturaux sont chronologiquement très proches et appartiennent à une période comprise entre la fin du XI^e siècle et la fin du XII^e siècle.

Les éléments céramiques les plus précis indiquent toutefois davantage la première partie de cette période, en ce qui concerne l'essentiel des phases de constructions :

Sc.P.81.51: tranchée 2

Sc.P.81.16 : tranchée 2, tombe 1 Sc.P.81.21 : tranchée 2, tombe 2

Sc.P.82.18 : SD 2, M3 (construction de M2)

Sc.P.82.122: Berme S2 - S5, couche 2, occupation de M3

Sc.P.82.25 : SD 2, couche 5 : construction de M2 Sc.P.82.27 : SD2, couche 3 : construction de M3

Sc.P.82.56: déblais SD1 et SD2

Sc.P.82.125: Berme S2-S5, couche 1A, destruction M2

Sc.P.82.14 : Sondage 2, construction M3 Sc.P.82.74 : Sondage 6, remblais supérieurs.

Sc.P.82.80 : Sondage 6, couche 6.

Temps Modernes

De nombreux éléments céramiques appartiennent à des récipients datés des XVII^e et XVIII^e siècles : marmites tripodes à glaçure rouille, vasque à bec verseur, plats à lait ou « crameux » en terre cuite blanche à glaçure brune.

Ils proviennent des dépôts supérieurs dans différents sondages, en particulier dans les terres argileuses rapportées dans le sondage 1 et montrent qu'il y a eu nivellement dans cette partie de la place.

On les retrouve également dans les fosses de certaines sépultures et dans un « trou de poteau » taillé au travers de M1.

Ces différents remblais, appartenant à la période moderne, montrent que les murs médiévaux avaient été arasés, avant le XVIIe siècle, qu'un espace dégagé avait pris la place de ce bâtiment ancien et qu'il était, entre autres, destiné à l'ensevelissement des défunts.

Marcel OTTE et Patrick HOFFSUMMER

8. RESTES OSSEUX ANIMAUX

Lors de la campagne 82, la couche noire, cendreuse et le sommet des argiles sous-jacentes ont fourni 261 restes osseux animaux identifiables et de nombreux fragments non identifiables.

Après un rapide examen, nous pouvons conclure qu'il s'agit essentiellement de porc (214 restes), surtout de très jeunes animaux. Le bœuf (8 restes), le chien (10, uniquement dans la couche d'argile), le mouton (1 fragment dans la couche d'argile), la volaille (15 restes, dans la couche cendreuse) et le poisson (10, dans la même couche) sont nettement moins représentés. Ces deux couches sont les seules à avoir fourni autant de restes fauniques. Ceux de la couche argileuse proviennent uniquement du sondage 2 et de la berme entre ce dernier et le sondage 5. Pour la couche cendreuse, la majorité des ossements ont été découverts dans ces sondages et le reste se répartit sur l'ensemble de la surface fouillée.

9. DATATIONS PAR LE RADIOCARBONE

1. Résultats d'analyse

| Lv-1317 | ScP 82.13 | 500 ± | 45 | BP |
|-----------|------------|--------------|----|----|
| Lv-1318 | ScP 82.31 | $1300 \pm$ | 65 | BP |
| Lv-1319 | ScP 82.33 | $1490 \pm$ | 45 | BP |
| Lv-1320 | ScP 82.16 | $1370 \pm$ | 50 | BP |
| Lv-1321 | ScP 82.130 | $1400 \pm$ | 65 | BP |
| Lv-1322 | ScP 82.36 | $1390 \pm$ | 60 | BP |
| Lv-1323 | ScP 82.132 | $1530 \pm$ | 50 | BP |
| Lv-1324 D | ScP 82.47 | 1430 ± 1 | 00 | BP |
| Lv-1325 | ScP 82.118 | $1560 \pm$ | 65 | BP |

Tous ces échantillons de charbon de bois, sauf Lv-1319, ont été lavés par des solutions de HCl et de NaOH, afin d'éliminer respectivement les carbonates et les éventuels contaminants humiques. Pour Lv-1319, seul le lavage par HCl a été appliqué. Quant à Lv-1324D, la très faible quantité de matière organique utile nous a obligés à diluer l'échantillon par du carbone inactif, entraînant de ce fait une imprécision plus importante.

Les âges sont calculés sur base de la période conventionnelle de Libby (5570 ans); ils sont exprimés par rapport à l'année de référence AD 1950. La précision est déterminée en tenant compte uniquement de la variation statistique expérimentale; elle est exprimée par la valeur d'un sigma, soit un intervalle de confiance de 68 %.

Si on se réfère à la table de transposition publiée dans le volume 24/3 (1982) de Radiocarbon, ces âges représentent, avec une probabilité de plus de 95 %, des dates situées dans les limites des périodes historiques ci-après :

| Lv-1317 | AD.1335-1480 |
|----------|--------------|
| LV-1318 | AD. 600- 870 |
| LV-1319 | AD. 420- 620 |
| LV-1320 | AD. 580- 775 |
| LV-1321 | AD. 565- 755 |
| LV-1322 | AD. 570- 760 |
| LV-1323 | AD. 385- 610 |
| LV-1324D | AD. 420- 775 |
| Lv-1325 | AD. 270- 600 |

Mis à part l'échantillon Lv-1317, qui représente un épisode distinct et nettement plus récent, la série se scinde sensiblement en deux phases. L'une, comprenant les échantillons Lv-1318,-1320,-1321 et -1322, se situe aux 7ème - 8ème siècles ; l'autre, avec les échantillons Lv-1319, -1323, 1324D et -1325, aux 4ème - 5ème siècles. (NB : pour l'échantillon Lv-1324D, l'imprécision statistique autorise à le situer aussi bien dans l'un ou l'autre groupe, mais la probabilité est plus grande qu'il appartienne au 2ème groupe).

Si les éléments stratigraphiques et archéologiques conduisent à conclure que chacun de ces groupes correspond à une phase de construction bien distincte — auquel cas des calculs de moyenne ont alors un sens —, on peut situer avec certitude la première phase de construction à une époque postérieure à AD 420 sans dépasser AD 600, la deuxième phase se situant au plus tôt en AD 590 mais en tous cas avant AD 760.

Etienne GILOT

2. Commentaire

La date Lv. 1317, sondage 1, couche 7, correspondant à la destruction de M1, est compatible avec les données archéologiques : entre 1335 et 1480.

Les deux autres dates, relatives aux bâtiments du bas Moyen âge, portent probablement sur des échantillons perturbés provenant des dépôts mérovingiens: Lv. 1318 (Sondage 2, couche 4: occupation de M2) et Lv. 1319 (Sondage 1, couche 4 b: construction de M1). Elles donnent respectivement de 600 à 870 et de 420 à 620 de notre ère et sont donc en opposition avec les dates obtenues par la céramique (Andenne I: fin XIe, début XIIe siècle).

Les deux dates plus anciennes se répartissent en deux groupes assez cohérents et correpondant à deux unités stratigraphiques distinctes :

- 1) les couches cendreuses de la base des sondages : SD1, CH8 ; SD2, CH6 = Lv. 1320, 1321 et 1322. Elles indiquent une occupation mérovingienne principalement située de 590 à 760 et correspondent à la datation proposée pour l'essentiel de la céramique.
- 2) la couche d'occupation, au sommet des argiles sous-jacentes (SD2, CH8; SD1, CH9 et SD6, CH8), appartient plutôt à une phase ancienne du mérovingien (420 à 600) et peut difficilement être datée par la céramique recueillie en 1982.

Nous devons donc envisager la possibilité d'une phase d'occupation antérieure aux vestiges mérovingiens principaux décrits ci-dessus et à laquelle pourrait appartenir la construction des murs appareillés.

Cette phase pourrait dater d'un mérovingien ancien ou du Bas-Empire, dans l'hypothèse d'une contamination partielle des dépôts inférieurs.

Seule une campagne ultérieure est susceptible de préciser cette chronologie.

Marcel OTTE

10. LES ORIGINES DU CHAPITRE DE SCLAYN

L'apparition de Sclayn dans les textes est fort tardive (1). La première mention de la localité figure dans une charte de 1102 par laquelle une femme libre du nom d'Ava se donne à l'église Notre-Dame de Sclayn; le même document prouve qu'à cette date l'église était un chapitre de chanoines à la tête duquel se trouvait un prévôt; enfin, la charte indique que Sclayn était placée sous la juridiction de l'abbaye royale de Cornelimünster près d'Aix-la-Chapelle (2).

Une seconde charte, datée de 1132 et dont l'auteur est l'abbé Annon de Cornelimünster — qui porte, dans ce document, le titre significatif de Scladiniensium abbas — permet d'affirmer que le chapitre de Sclayn existait déjà du temps de Wenric devenu abbé avant le 5 octobre 1056 (3) : ce texte précise, en effet, que depuis l'abbatiat de Wenric les chanoines de Sclayn « tenaient » l'église de Seilles et qu'ils en avaient la possession depuis plus de trente ans (4).

Les origines mêmes du chapitre de Sclayn sont obscures. La tradition selon laquelle cet établissement relativement médiocre aurait été fondé par l'empereur Henri IV (1056-1105) est aujourd'hui définitivement abandonnée. Le chapitre de Sclayn a sans doute été fondé à l'initiative de l'abbé de Cornelimünster — avec, peut-être, la simple approbation d'Henri IV — préoccupé de mieux gérer le domaine mosan de son abbaye. Sclayn a dû jouer, dès sa fondation, le rôle de centre domanial (5). Quant à la légende selon laquelle le chapitre serait une fondation impériale, elle ne paraît pas antérieure au XVIIe siècle (6).

Est-il possible de préciser la date à laquelle le chapitre de Sclayn a été fondé? Si l'on admet, en s'appuyant sur la charte de 1132, que le fondateur de Sclayn est l'abbé Wenric — ce qui est probable mais pas vraiment prouvé — on arrive à la conclusion que le chapitre fut créé entre les années qui précédèrent immédiatement 1056 et l'année 1084 (7). Il fut érigé sur un fragment de la mensa imperatoris romanorum, c'est-à-dire sur la portion du domaine de Cornelimünster affectée au « service » que l'abbé devait au souverain (8).

Sclayn faisait vraisemblablement partie de la dotation primitive de l'abbaye de Cornelimünster, fondée par l'empereur Louis le Pieux au début du IXe siècle (9). En d'autres termes, Sclayn — tout comme Andenne, à l'est, et Seilles, sur la rive gauche de la Meuse — est fort probablement un ancien domaine carolingien (10).

Il convient d'ailleurs d'observer que Charlemagne fit un séjour à Seilles, près de Sclayn, dans le courant de l'année 806 (11). Et lorsque, quelques années plus tard, Louis le Pieux fonda l'abbaye de Cornelimunster, sans doute lui céda-t-il les domaines fiscaux de Seilles et de Sclayn, uniquement séparés par le cours du fleuve.

C'est sur cette dernière possession réservée à la « dignité impériale » que, vers le troisième quart du XIe siècle semble-t-il, l'abbaye installera une communauté canoniale.

Jean-Louis KUPPER Chercheur qualifié du F.N.R.S.

- (1) Sur l'histoire de cet établissement, voir V. BARBIER, Histoire du chapitre de Sclayn, Namur, 1889. G. DESPY, Henri IV et la fondation du chapitre de Sclayn, dans Mélanges F. Rousseau, Bruxelles, 1958, p. 221-236. N. KÜHN, Die Reichsabtei Kornelimünster im Mittelalter. Geschichtliche Entwicklung, Verfassung, Konvent, Besitz, Aix-la-Chapelle, 1982, part. aux p. 110-113.
 - (2) BARBIER, op. cit., n° 1, p. 233-234 (doc. publ. d'après l'original).
- (3) Un diplôme d'Henri IV, daté du 2 janvier 1059, confirme un échange de biens entre l'évêque Udon de Toul (1051-1069) et l'abbé Wenric de Cornelimünster : cet échange eut lieu sous le règne d'Henri III († 5 octobre 1056). M.G.H., DD., Heinrich IV., éd. D. von GLADISS, t. I, Berlin, 1941, n° 46, p. 58-59. Cfr KÜHN, op. cit., p. 28.
 - (4) BARBIER, op. cit., n° 2, p. 234-235 (d'après l'original).
- (5) En 1208, Sclayn était le siège du receveur domanial (receptor reddituum) de l'abbaye : M. WALRAET, Actes de Philippe Ier, dit le Noble, comte et marquis de Namur (1196-1212), Bruxelles, 1949, n° 14, p. 137-139 (d'après l'original). Cfr KUHN, op. cit., p. 72, 89, 110.
 - (6) Cfr DESPY, op. cit., p. 224-225 et n.18.
- (7) Wenric était abbé de Cornelimünster en 1056, 1059 et 1064 ; il mourut avant 1084. Cfr M.G.H., DD., *Heinrich IV.*, t. I, n° 127, p. 165-167 (1064). Ci-dessus, n. 3. DESPY, op. cit., pp. 227. KÜHN, op. cit. p. 28, 110-111.
 - (8) Voir la charte publiée par BARBIER, op. cit., p. 23, n.1 et les commentaires de DESPY, op. cit., p. 232-234 et n. 53.
 - (9) Cfr KÜHN, op. cit., p. 89-90.
- (10) M. VAN REY, Die Lütticher Gaue Condroz und Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchungen zur Pfarrorganisation, Bonn, 1977, p. 206, 798-801, 807-808 nie l'existence d'un vaste fisc mérovingien puis carolingien ayant son centre à Seilles, chevauchant le cours de la Meuse et comprenant les localités de Vezin, Landenne, Seilles (sur la rive gauche), Sclayn, Bonneville, Andenne et Coutisse (sur la rive droite), existence à laquelle croit G. DESPY, op. cit., p. 234-236 et la carte p. 233. Selon Van Rey, le monastère d'Andenne n'aurait pas été érigé sur un domaine fiscal mais plus probablement sur un alleu de sa fondatrice, sainte Begge. En réalité, il faudrait distinguer trois paroisses primitives issues elles-mêmes de trois domaines séparés: Andenne, Seilles et Sclayn. Cfr également KÜHN, op. cit., p. 90, qui adopte le point de vue de Van Rey.
- (11) « in loco, qui dicitur Silli, super ripam Mosae fluminis » Annales regni Francorum, éd. F. KURZE, Hanovre, 1895, p. 121-122. Pour l'identification du toponyme, voir M. WERNER, Der Lütticher Raum in frühkarolingischer Zeit. Untersuchungen zur Geschichte einer karolingischen Stammlandschaft, Göttingen, 1980, p. 403-404 et n. 38.

11. CONCLUSIONS

A l'issue de cette première campagne dont les buts, très modestes, n'étaient liés qu'à la définition de la chronologie de la place et à son rapport avec les structures architecturales, nous pouvons, dès à présent, dresser le bilan provisoire suivant.

Un fragment de tèle carénée, découvert en dehors de tout contexte stratigraphique, suggère la possibilité d'une occupation protohistorique.

De menus fragments (tessons, verres plats) également sans position significative appartiennent probablement à l'époque gallo-romaine. Une possibilité d'installation dès cette époque avait déjà été indiquée à partir des sondages pratiqués dans l'ancienne église Saint-Maurice située sur le promontoire surmontant la place actuelle (M. Delisée et P. Mathot, 1982). Seuls les sondages ultérieurs devraient permettre de préciser la nature de cette présence gallo-romaine sur la place et, principalement, sa relation avec les vestiges architecturaux mis au jour.

L'occupation principale appartient, bien évidemment, au haut Moyen Age. L'emplacement avait été choisi le long du cours de la Meuse, sur un replat dans la plaine alluviale et, surtout, au débouché de deux vallons se faisant face, de part et d'autre du fleuve entaillant les plateaux du Condroz et de Hesbaye. L'ancienne route, de Namur à Huy, longeait alors le plateau et délaissait cette boucle du fleuve limitée par les falaises à chaque extrémité. Son passage situé dans l'axe des vallons opposés et à l'emplacement du gué, avec le développement d'un point de rencontre que cela implique, peut expliquer l'implatation des bâtiments à cet endroit (Pl. 2, fig. 1 et 2).

Ce que l'on sait de ces constructions est encore très ténu : murs parallèles, d'au moins 8 m de longueur sans interruption, de faible largeur (51 cm,), d'appareil très régulier et sans fondation véritable. S'y trouvent liés un foyer aménagé en pleine terre et une surface bétonnée dont la nature est incertaine. Les déblais des constructions ultérieures montrent que ce bâtiment pouvait être couvert de tuiles et décoré de crépis peints en blanc (couche de construction de M1). Quelques traces de pieux vaguement alignées ont pu participer à cette construction. Bien que nous n'ayons retrouvé aucun niveau galloromain en connexion avec ces murs, l'hypothèse d'une réutilisation de bâtiments gallo-romains n'est pas encore à exclure.

Deux couches médiévales y sont, par contre, clairement liées : le sommet des limons sous-jacents, finement stratifié et qui contient des rejets de construction compatibles avec ce mur (fragments de calcaire débités) et dépôts cendreux, noirâtres, avec des pierres brûlées et d'abondants vestiges archéologiques. Nous avions supposé à la fouille qu'il pouvait s'agir des couches de construction puis d'occupation, mais il est apparu une trop forte différence chronologique pour confirmer cette idée. Nous aurions ainsi affaire à deux couches d'occupation successives : la première attribuée au 5ème siècle (C14 et céramique) est apparemment aussi la phase de construction et la seconde (couche cendreuse), clairement du 7e siècle, subdivisée en une série de strates bien tassées, elle aussi liée au bâtiment en moellons équarris.

De cette seconde occupation, on peut au moins approcher certains aspects fonctionnels. La céramique y est variée quant aux formes, et sans doute aussi, quant aux rôles des vases : grands pots biconiques servant de contenant, gobelets à parois fines, tèles destinées à la préparation, « pots à feu » massifs, mortiers avec les parois rendues rugueuses par des particules de quartz. Elle est très fracturée, altérée par le feu et fort dispersée horizontalement témoignant de son utilisation intense sur place. Les traces d'usure que présentent les bords de plusieurs vases et les altérations des fonds par le feu montrent aussi leur usage à cet endroit.

La présence d'objets personnels (peignes, perles, épingles), l'aménagement intentionel d'un foyer construit, les déchets de cuisine et la fusaïole témoignent aussi de la nature domestique de cette installation. L'étude de répartition étendue à une plus grande surface, permettra sans doute d'observer la distribution de ces fonctions par rapport au plan du bâtiment. Nous n'avons par ailleurs pas observé

d'aménagement de sol; il se pourrait donc que nous soyons dans les abords de l'habitat et non à l'intérieur bien que la possibilité d'un sol en terre battue ne doive pas être exclue d'emblée.

Les restes fauniques, dominés par les vestiges de jeunes porcs, montrent que l'élevage s'était, à cet emplacement, orienté vers cette espèce et qu'ils étaient abattus et consommés sur place. Il s'agirait donc, à cet égard, d'une économie fermée. La dominance du porc convient au type d'environnement forestier de la vallée de la Meuse et rappelle les indications tirées de la faune au site mérovingien de Brebières (Th. *Poulain* dans P. *Demolon*, 1972).

Si la date de construction de ces bâtiments de pierres équarries peut encore être mise en doute (présence de quelques tessons gallo-romains), il nous semble en tous cas évident qu'il a connu deux occupations successives à l'époque mérovingienne, son édification pouvant dater de la première d'entre elles, c'est-à-dire du Ve siècle. Les comparaisons quant à ces constructions en dur à cette haute époque sont des plus rares (P. Demolon, 1980; J. Chapelot et R. Fossier, 1980). Il faudra donc, une fois de plus, attendre le résulat des campagnes ultérieures pour confirmer cette attribution chronologique.

Les comparaisons portant sur l'étude de la céramique indiquent, par contre, des relations à courte distance assez étroites, attestant la présence d'une unité régionale manifestée par son style.

A l'époque carolingienne, lorsque Sclayn, d'après les sources écrites, devait constituer un domaine royal, une occupation est de nouveau attestée au travers de certains vestiges archéologiques mobiliers (céramique). Découverts en dehors de tout contexte stratigraphique, ils ne permettent pas encore aujourd'hui de comprendre quelle est la nature de cette installation ni à quels bâtiments elle était liée.

Une installation plus importante se manifeste ultérieurement. Il s'agit de murs massifs longs et plats de modules irréguliers avec deux parements séparés par un blocage. Le sol mérovingien est alors recouvert par les rejets de cette construction, séparés par un léger sol de travail. Deux couches d'occupations successives s'y trouvent liées, séparées par des rejets d'aménagement contenant des tuiles et des restes de crépis peints. Un petit mur de refend, réalisé sans blocage et s'appuyant sur l'un d'eux, correspond à la seconde phase d'occupation et sans doute à une limite intérieure étant donné sa faible épaisseur (40 à 45 cm). Un sol bétonné rose s'y trouve associé vers le nord et montre que l'intérieur du bâtiment devait également s'étendre dans cette direction.

La céramique trouvée en relation avec ces différentes constructions indique clairement qu'elles furent construites, occupées et réaménagées en un laps de temps assez court, s'étendant de la fin du XIe à la fin du XIIe siècle.

Elles correspondaient donc très probablement aux bâtiments canoniaux fondés, d'après les sources écrites, durant la deuxième moitié du XIe siècle.

Ces bâtiments semblent avoir été détruits durant la seconde moitié du XIVe siècle et au cours du XVe siècle, d'après la céramique contenue dans les couches de destruction.

Dans tous les cas, au cours des Temps Modernes (XVIIe et XVIIIe siècle), la place est restée dégagée puisque l'on y trouve, au travers d'un dépôt d'argile rapportée, des fosses de sépultures en pleineterre.

Voici, sommairement esquissée, l'histoire des aménagements de cette place, reconstituée au travers des sources très minces, rassemblées aujourd'hui.

Les campagnes ultérieures devront prendre une orientation très différente puisque la stratigraphie est à présent en partie maîtrisée. Nous tenterons, en étendant les sondages, de mieux comprendre l'architecture, la signification de cette installation ancienne dans cette partie du cours de la Meuse, et de préciser les phases d'occupation antérieures (gallo-romaine et protohistorique), dont la présence attesterait la continuité de l'habitat à cet endroit.

Marcel OTTE

BIBLIOGRAPHIE

ALENUS, J., 1963. -

Fouilles mérovingiennes à Folx-les-Caves dans Archaeologia Belgica, 69, Bruxelles.

ALENUS-LECERF, J., 1975. -

Le cimetière mérovingien de Hamoir, I, Catalogue, dans Archaeologia Belgica, 181, Bruxelles.

ALENUS-LECERF, J., 1978. -

Le cimetière mérovingien de Hamoir, II, Etude, dans Archaeologia Belgica, 201, Bruxelles.

BARBIER, V., 1889. -

Histoire du chapitre de Sclayn, Namur.

BÖHNER, K., 1958. -

Die Fränkischen Altertümer des Trierer Landes, Berlin.

BREUER, J. et ROOSENS, H., 1957. -

Le cimetière franc de Haillot, dans Archaeologia Belgica, 34, Bruxelles.

BORREMANS, R., et WARGINAIRE, R., 1966. -

La céramique d'Andenne, recherches de 1956-1965, Rotterdam.

BRULET, R., 1970. -

Catalogue du matériel mérovingien conservé au musée Archéologique de Charleroi dans Répertoires archéologiques, Série B, Les collections, 5, Bruxelles.

CHAPELOT, J., 1980. -

Le fond de cabane dans l'habitat rural ouest-européen, état des questions, dans Archéologie médiévale, 10, pp. 5-57.

CHAPELOT, J. et FOSSIER, R., 1980. -

Le village et la maison au Moyen âge, Paris.

DELISEE, M. et MATHOT, R., 1982. -

Découvertes mérovingiennes à Sclayn dans Archaeologia medievalis, 5, Bruxelles.

DEMOLON, P., 1972. -

Le village mérovingien de Brebières (VIe-VIIe siècle), Arras.

DEMOLON, P., 1980. -

L'habitat rural du Haut Moyen âge, dans Septentrion, 10, pp. 35-39.

DESPY, G., 1958.

Henri IV et la fondation du chapitre de Sclayn, dans Mélanges F. Rousseau, Bruxelles, pp. 221-236.

GENICOT, L., 1969.

La collégiale romane de Sclayn sur Meuse, dans Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites, 18, Bruxelles, pp. 41-82.

KÜHN, N., 1982.

Die Reichsagtei Kornelimünster im Mittelalter. Geschichtliche Entwicklung, Verfassung, Konvent, Besitz, Aix-la-Chapelle.

NENKIN, J., 1953.

La nécropole de Furfooz dans Dissertationes Archaelogicae Gendenses, 1, Bruges.

POULAIN-JOSIEN, T., 1972. -

La faune du village mérovingien de Brebières, dans DEMOLON, P., 1972, pp. 253-333.

ROOSENS, H., DE BOE, G. et DE MEULEMEESTER, J., 1976. -

Het merovingisch grafveld van Rosmeer, I, dans Archaeologia Belgica, 188, Bruxelles.

ROOSENS, H., DE BOE, G. et DE MEULEMEESTER, J., 1978. -

Het merovingisch grafveld van Rosmeer, II, dans Archaeologia Belgica, 204, Bruxelles.

VAN REY, M., 1977. -

Die Lütticher Gaue Condroz und Ardennen im Frühmittelalter, Untersuchungen zur Pfarrorganisation, Bonn.

VANDERHOEVEN, M., 1977. -

Een merovingisch grafveld te Engelmanshoven, dans Archaeologia Belgica, 100, Bruxelles.

WALRAET, M., 1949. -

Actes de Philippe Ier, dit le Noble, comte et marquis de Namur (1196-1212), Bruxelles.

WAUTELET, Y., 1967. -

La nécropole franque de Merlemont, dans Archaeologia Belgica, 100, Bruxelles.

WENDORFF, Ch., 1982.-

Die Kleinfunde des Siedlungen « Hettelberg » und « Kaiserstein » bei Gielde, kreis Wolfenbüttel, dans Neue Ausgrabungen und Forschungen in Niedersachsen, 15, 1982, pp. 59-134.

WERNER, M., 1980. -

Der Lütticher Raum im frühkarolingischer Zeit. Untersuchungen zur Geschichte einer karolingischen Stammlandschaft, Göttingen.

ORIGINE DES DOCUMENTS FIGURÉS

Fig. 1. Sc. P. 81. 42/47/48. Tranchée II, couches 1 et 6. Pl. 11. Sc. P. 82. 62/116. S4, couche 6; S6, couche 8. Fig. 2. Sc. P. 81. 47/48. Tranchée II, couche 1 Sc. P. 82. 114/117/120. Berme S4-S1, couche 6. Fig. 3. Sc. P. 81. 58. Tranchée I, couche 5. Fig. 4. Sc. P. 81. 2/29/30. Tranchée I, couches 4 et 5. Fig. 5. Sc. P. 82. 34/61. S2, couches 6 et 8. Fig. 6. Sc. P. 81. 55/31/32/33. Tranchée I, couche 5. Pl. 12. Fig. 1. Sc. P. 82. 100/103/113. S6, couche 8. Fig. 2. Sc. P. 81. 66/68. Tranchée II, couche mérovingienne. Fig. 3. Sc. P. 82. 132. Berme S2-S5, couche 8. Fig. 4. Sc. P. 82. 129. Berme S1-S4, couche 7. Fig. 5. Sc. P. 82. 52. S2, couche 6. Fig. 6. Sc. P. 81. 66/69. Tranchée II, couche mérovingienne, 135 cm sous le sol actuel. Fig. 7. Sc. P. 81. 54. Tranchée I, couche 5. Fig. 8. Sc. P. 81. 28. Tranchée I, couche 5. Fig. 1. Sc. P. 81. 32. Tranchée I, couche 5. Pl. 13. Fig. 2. Sc. P. 82.128. Berme S2 S5, couche 5 Fig. 3. Sc. P. 82. 34. S2, couche 6. Fig. 4. Sc. P. 82. 34/132. Berme S2-S5, couche 8; S2, couche 6. Fig. 5. Sc. P. 82. 80/81/116. S6, couche 8. Fig. 6. Sc. P. 81. 61. Tranchée I, couche 5. Sc. P. 82. 16/36. S2, couche 6; S1, couche 8 (?). Fig. 7. Sc. P. 82. 53. S2, couche 8. Sc. P. 81. 31. Tranchée I, couche 5. Pl. 14. Fig. 1 Sc. P. 82. 119/120/132. Berme S2-S5, couches 6 et 8; berme S4 S1, couche 6. Fig. 2. Sc. P. 82. 34/54/77/120/131. S2, couche 6; berme S4-S1, couches 6 et 7; S5, couche 6. Sc. P. 81. 20/39. Tranchée II, couches 1 et 6. Fig. 3. Sc. P. 81. 63. Tranchée II. Fig. 4. Sc. P. 82. 64. Tranchée II, - 120 cm sous le sol actuel. Fig. 5. Sc. P. 82. 114/132. Berme S4 S1, couche 6; berme S2-S5, couche 8. Sc. P. 81. 69. Tranchée II, - 130 cm sous le sol actuel. Pl. 15. Fig. 1 Sc. P. 81. 63. Tranchée II. Fig. 2 Sc. P. 81. 63. Tranchée II. Fig. 3 Sc. P. 81. 54. Tranchée I, couche 5. Fig. 4: Sc. P. 81. 69. Tranchée II, couche mérovingienne. Fig. 5: Sc. P. 81. 54. Tranchée I, couche 4. Fig. 6: Sc. P. 81. 61. Tranchée I, couche 5. Fig. 7: Sc. P. 81. 20. Tranchée II, — 135 cm sous le sol actuel. Fig. 1: Sc. P. 81. 31. Tranchée I, couche 5. Pl. 16. Fig. 2: Sc. P. 82. 34/120. S2, couche 6; berme S4-S1, couche 6. Fig. 3: Sc. P. 81. 7. Tranchée II, — 120 cm. sous le sol actuel. Fig. 4: Sc. P. 82. 34. S2, couche 6. Fig. 5: Sc. P. 81. 54. Tranchée I, couche 4. Fig. 6: Sc. P. 82. 132. Berme S2-S5, couche 8.

- Pl. 17. Fig. 1: Sc. P. 82. 34. S2, couche 6.
 - Fig. 2 : Sc. P. 81. 14. Tranchée II, couche brûlée.
- Pl. 18. Fig. 1: Sc. P. 81. 14. Tranchée II, couche brûlée.
 - Fig. 2: Sc. P. 82. 132. Berme S2-S5, couche 8.
 - Fig. 3: Sc. P. 81. 18. Tranchée I, couche 5.
 - Fig. 4: Sc. P. 82. 61. S2, couche 8.
 - Fig. 5: Sc. P. 82. 61. S2, couche 8.
 - Fig. 6: Sc. P. 82. 127. Berme S2-S5, couche 5.
- Pl. 19. Fig. 1: Sc. P. 81. 17. Tranchée I, couche 5.
 - Fig. 2: Sc. P. 82. 61. S2, couche 8.
 - Fig. 3: Sc. P. 82.119. S5, couche 6.
 - Fig. 4: Sc. P. 82. 61. S2, couche 8.
 - Fig. 5: Sc. P. 81. 59. Tranchée I, couche 5.
 - Fig. 6 : Sc. P. 81. 59. Tranchée I, couche 5.
- Pl. 20. Fig. 1 : Sc. P. 81. 26. Tranchée I, couche 5.
 - Fig. 2 : Sc. P. 81. 16. Tranchée II.
 - Fig. 3: Sc. P. 81. 39. Tranchée II.
 - Fig. 4: Sc. P. 81. 41-49. Tranchée II, couche mérovingienne.
 - Fig. 5 : Sc. P. 81. 41. Tranchée II, couche mérovingienne.
 - Fig. 6: Sc. P. 81. 26. Tranchée I, couche 5.
 - Fig. 7: Sc. P. 81. 69. Tranchée II, couche mérovingienne.
 - Fig. 8: Sc. P. 81. 20. Tranchée II.
- Pl. 21. Fig. 1. Sc. P. 81. 16. Tranchée II.
 - Fig. 2. Sc. P. 82. 25. Sondage 2, couche 5.
 - Fig. 3. Sc. P. 82. 27. Sondage 2, couche 3.
 - Fig. 4. Sc. P. 82. 115. Berme S2-S5, couche 2
 - Fig. 5 Sc. P. 82. 111. Sondage 6, couche 4.

ETUDES ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

DE

L'UNIVERSITE DE LIEGE

(E.R.A.U.L.)

- 1. M. DEWEZ, Mésolithique ou Epipaléolithique ?, 1973, 12 p. (25 F) (épuisé)
- 2. M. OTTE, Les pointes à retouches plates du Paléolithique supérieur initial en Belgique, 1974, 24 p. 12 pl. (50 F) (épuisé).
- 3. A. GOB, Analyse morphologique de l'outillage en silex du gisement inférieur de la Roche-aux-Faucons (Plainevaux), 1976, 42 p., 13 pl. (100 F.) (épuisé).
- 4. M. ULRIX-CLOSSET (édit.), Les industries à quartzites du bassin de la Moselle, 1976, 21 p., 10 pl. (50 F.) (épuisé).
- 5. A. GOB et L. PIRNAY, Utilisation des galets et plaquettes dans le Mésolithique du bassin de l'Ourthe, 1980, 17 p., 13 pl. (50 F.).
- 6. C. DEDAVE, Céramique omalienne des collections d'Archéologie préhistorique de l'Université de Liège, 1978, 19 p., 11 pl. (50 F.).
- 7. P. HOFFSUMMER, Découverte archéologique en Féronstrée, Liège, 5 p, 4 pl. (25 F.).
- 8. M. OTTE, M. CALLUT, L. ENGEN, Rapport préliminaire sur les fouilles au château de Saive (campagne 1976), 1978, 15 p., 7 pl. (50 F.).
- 9. R. ROUSSELLE, La conservation du bois gorgé d'eau. Problèmes et traitements, 1980, 35 p. (100 F.).
- 10. M. OTTE, J.M. DEGBOMONT, P. HOFFSUMMER, J. de CONINX et A. GAUTIER, Sondages à Marche-les-Dames, Grotte de la «Princesse», 1981, 49 p., 11 pl. (100 F.).
- 11. M.ULRIX-CLOSSET, M. OTTE et A. GOB, Paléolithique et Mésolithique au Kemmelberg (Flandre occidentale), 22 p., 14 pl. (125 F.).
- 12. P. HOFFSUMMER, Etude archéologique et historique du château de Franchimont à Theux, 1982, 106 p., 62 fig., 2 dépliants (400 F.).
- 13. M. OTTE (édit.), Actes des réunions de la Xème Commission «aurignacien et gravettien» U.I.S.P.P. (1976-1981), Tome 2: 400 F. Tome 3: 200 F.
- 15. M. OTTE (sous la dir. de) Rapport préliminaire sur les fouilles effectuées sur la Grand'place à Sclayn en 1982.

A PARAITRE

- 14. M. SAHLOUL-LEJEUNE, L'utilisation des accidents naturels dans le tracé des figurations pariétales paléolithiques du Périgord.
- A. HAUZEUR, La préhistoire dans le bassin de la Berwine.
- J.M. DEGBOMONT, Le chauffage par hypocauste, de la place Saint-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves.

HORS SERIE

H. DANTHINE, La cathédrale Saint-Lambert à Liège, les fouilles récentes, 1980, 4 p., 3 pl., (50 F.).

Les commandes doivent être adressées au C.I.R.A., Université de Liège, Place du XX août 7, B- 4000 LIEGE.

